



ATLAS

des parcs nationaux algériens

Théniet El Had



Djurdjura



El-Kala



Chréa



Belezma



Taza



Gouraya



Tlemcen



SOMMAIRE

Remerciements	01
Cartes de situation	02
Préface	03
Préambule	05

I. PARC NATIONAL DE THENIET EL HAD 07



Historique	8
Carte de situation	9
Fiche descriptive	9
Milieu abiotique	10
Milieu biotique	11
Sites et paysages naturels remarquables	13
Monuments historiques et archéologiques importants	15
Enjeux et perspectives	16

II. PARC NATIONAL DU DJURDJURA 17



Historique	18
Carte de situation	19
Fiche descriptive	19
Milieu abiotique	20
Milieu biotique	21
Sites et paysages naturels remarquables	23
Monuments historiques et archéologiques importants	25
Enjeux et perspectives	26

III. PARC NATIONAL D'EL KALA 27



Historique	28
Carte de situation	29
Fiche descriptive	29
Milieu abiotique	30
Milieu biotique	31
Sites et paysages naturels remarquables	33
Monuments historiques et archéologiques importants	35
Enjeux et perspectives	36

IV. PARC NATIONAL DE CHREA 37



Historique	38
Carte de situation	39
Fiche descriptive	39
Milieu abiotique	40
Milieu biotique	41
Sites et paysages naturels remarquables	43
Monuments historiques et archéologiques importants	46
Enjeux et perspectives	47

SOMMAIRE

V. PARC NATIONAL DE BELEZMA

49



Historique	50
Carte de situation	51
Fiche descriptive	51
Milieu abiotique	52
Milieu biotique	53
Sites et paysages naturels remarquables	55
Monuments historiques et archéologiques importants	56
Enjeux et perspectives	57

VI. PARC NATIONAL DE TAZA

59



Historique	60
Carte de situation	61
Fiche descriptive	61
Milieu abiotique	62
Milieu biotique	63
Sites et paysages naturels remarquables	65
Monuments historiques et archéologiques importants	67
Enjeux et perspectives	68

VII. PARC NATIONAL DE GOURAYA

69



Historique	70
Carte de situation	71
Fiche descriptive	71
Milieu abiotique	72
Milieu biotique	73
Sites et paysages naturels remarquables	75
Monuments historiques et archéologiques importants	77
Enjeux et perspectives	78

VIII. PARC NATIONAL DE TLEMCEN

79



Historique	80
Carte de situation	81
Fiche descriptive	81
Milieu abiotique	82
Milieu biotique	83
Sites et paysages naturels remarquables	85
Monuments historiques et archéologiques importants	87
Enjeux et perspectives	88

Bibliographie	89
-------------------------	----

Remerciements

Nous tenons à exprimer notre gratitude à tous ceux qui, de près ou de loin, nous ont accompagné et soutenu tout au long de ce travail. En premier lieu, Monsieur Said BARKAT, Ministre de l'agriculture et du développement rural pour avoir préfacé le présent Atlas et Monsieur Mohamed Seghir MELLOUHI, Directeur général des forêts qui nous a confié la tâche de la conception et la prise en charge du présent travail. Nous tenons à exprimer nos vifs remerciements à Monsieur Abdelghani BELOUAD, conseiller de Monsieur le ministre de l'agriculture et du développement rural pour ses encouragements .

Que Monsieur Mohamed-Seghir NOUAL, Directeur de la protection de la faune et de la flore et Président du conseil d'orientation du parc national de Théniet El Had, trouve ici toute l'expression de notre reconnaissance pour ses encouragements et ses conseils précieux. Nous tenons aussi à exprimer toute notre reconnaissance à monsieur Ammar BOUMEZBEUR, sous-directeur chargé des parcs nationaux, pour tous les efforts déployés lors du lancement du présent travail.

Que soient remerciées mademoiselle Ghania BESSAH, chef de bureau des parcs nationaux et des réserves naturelles et madame Saliha FORTAS, chef de bureau des ressources phylogénétiques, pour leur contribution tout au long de la conception de ce présent travail.

Que tous nos collègues des parcs nationaux soient également remerciés pour avoir mis à notre disposition l'information de base relative à leurs établissements : Sidi Said KAZI-TANI, Mohamed MOUMANI (parc national de Tlemcène), Djeloul OUAR, Boualem BELKAID, Abdelkader MASLOUB, Djilali BAGHLOUL, Abdelkader KHEMMACHE (parc national de Théniet El Had), Ali TOUAHRIA, Ramdhane DEHAL (parc national de Chréa), Said ABDERAHMANE, Abdelaaziz MEHDI (parc national du Djurdjura), Ali MAHMOUDI, Halim BENAIDA, Malek BENYAHIA, Abdelmalek AYADI (parc national de Gouraya), Aïssa EL ABED, Abdelhafidh HAMCHI (parc national du Bellezma), Salah LABIODH , Youcef MERIBAI, Naïma AIT IFTENE (parc national de Taza), Moncef BEN DJEDID (parc national d'El Kala) et mademoiselles Ghénima IOUALALEN et Hafidha TILIOUENT de la direction générale.

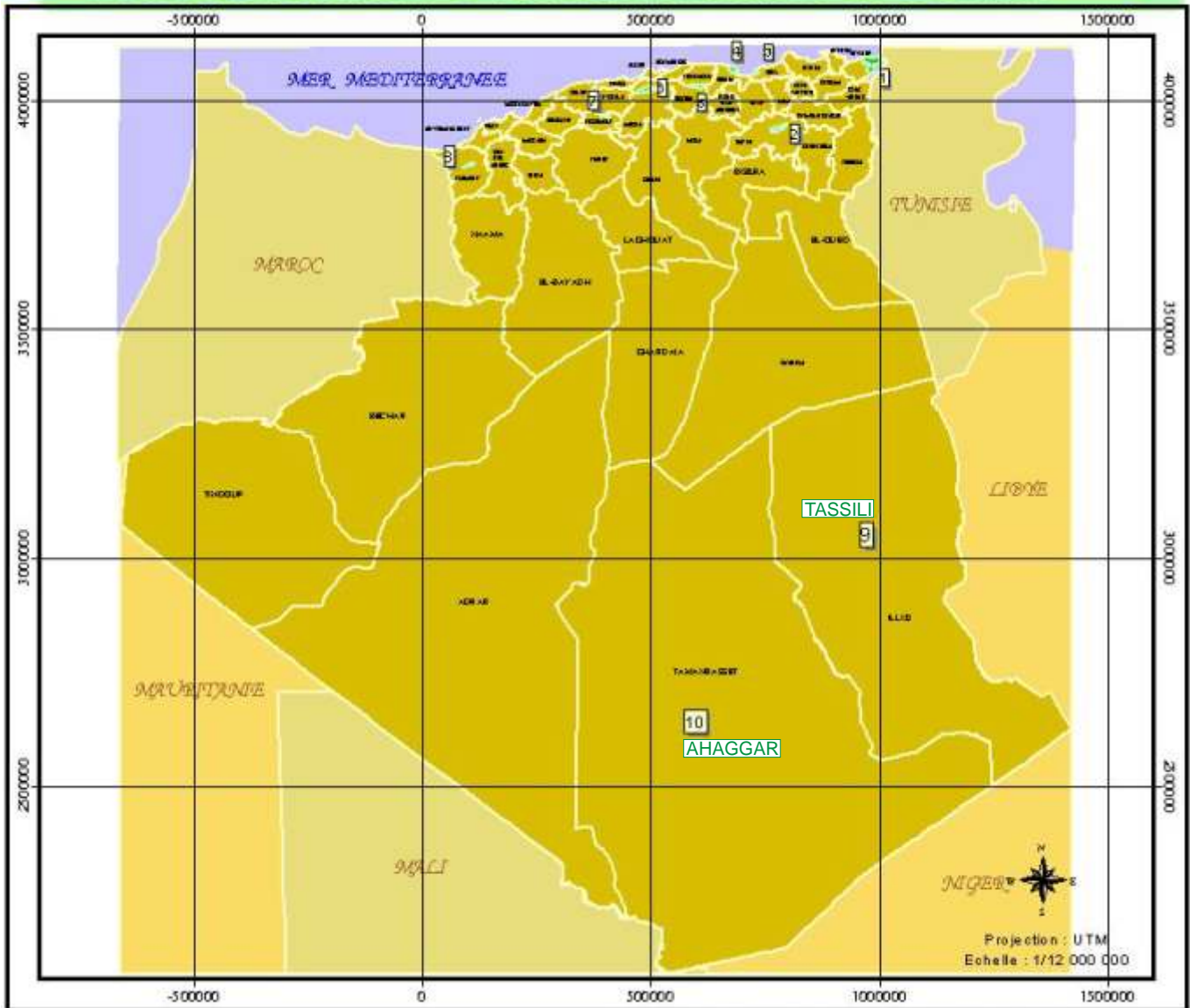
Nos remerciements vont également à Messieurs Rachid MEDDOUR et Said LARBES, chargés de cours à l'université Mouloud Mammeri de Tizi-ouzou pour avoir revu respectivement la partie relative à la flore de chaque parc national et les chapitres relatifs à la faune ainsi qu'à M. Mohammed KEBCI, journaliste au quotidien national LIBERTÉ pour avoir revu les textes. Que Messieurs Hamou (imprimerie Ed-diwan), Rabah MESSAOUDI (iX Services) Adel KAOULA (symbiose) et Hocine (Biu) soient remerciés pour leurs efforts et leur compréhension.

Cartes de Situation

CARTE DE SITUATION DES PARCS NATIONAUX - ALGERIE DU NORD



CARTE DE SITUATION DES PARCS NATIONAUX EN ALGERIE





Dr. Saïd BARKAT

Ministre de l'agriculture
et du développement rural

Préface

*P*armi les points positifs, relevés lors du dernier congrès mondial des aires protégées qui s'est tenu à Durban en 2003, la croissance continue des aires protégées à travers le monde. Ceci témoigne d'une prise de conscience généralisée à l'échelle de la planète sur les enjeux de la préservation de la biodiversité en général et des milieux sauvages en particulier.

Lors du regroupement des directeurs de parcs nationaux, tenue en décembre 2002 à Tunis, il s'est avéré que l'Algérie est le pays qui présente le plus d'aires protégées pour l'Afrique du Nord et le Proche-Orient. Cette volonté s'accroîtra davantage avec le classement de nouveaux parcs et de réserves naturelles dont les dossiers sont en phase de finalisation. A cela s'ajoutera l'extension des superficies de la majeure partie des parcs nationaux existants.

Trente deux ans après la création du premier parc national de l'Algérie indépendante, la publication d'un Atlas des parcs nationaux d'Algérie vient pour dresser un état des lieux de la politique en matière de protection de la nature, des acquis enregistrés et de la démarche innovante des établissements en charge de cette mission. La conception de cet atlas, sa mise à jour et sa publication régulière, viseront l'harmonisation des actions, la fluidité de l'information technique et scientifique, la généralisation de la planification des tâches et l'évaluation des actions entreprises.

Un parc national sous-entend un territoire présentant des écosystèmes uniques, rares ou menacés de disparition, des ressources naturelles de grand intérêt, un patrimoine culturel exceptionnel ou des paysages prestigieux.

En Algérie, leur protection et leur gestion sont confiées à des établissements publics à caractère administratif, composés d'équipes pluridisciplinaires et dotées de conseils d'orientation.



Les parcs sont généralement circonscrits dans des zones habitées. Les populations riveraines y ont toujours soutiré leurs besoins que ce soit en eau, bois de chauffage ou pastoralisme. La politique de protection de la nature a, d'abord, opté pour la soustraction systématique de ces espaces à l'action anthropique d'une manière générale. Cependant, les fluctuations économiques et démographiques et les changements sociaux ont entraîné l'apparition de concepts nouveaux dans la gestion des aires protégées en général.

Ainsi le parc national n'est plus un espace clos, mais une entité à même de fournir plusieurs services sans pour autant perdre de son caractère exceptionnel. C'est dans cette optique que les parcs nationaux ont été placés au centre des stratégies pour un développement durable, lors du congrès mondial de Caracas, en 1992. Les habitants de ces régions et les visiteurs doivent bénéficier des retombées de la valorisation culturelle et économique de ces espaces.

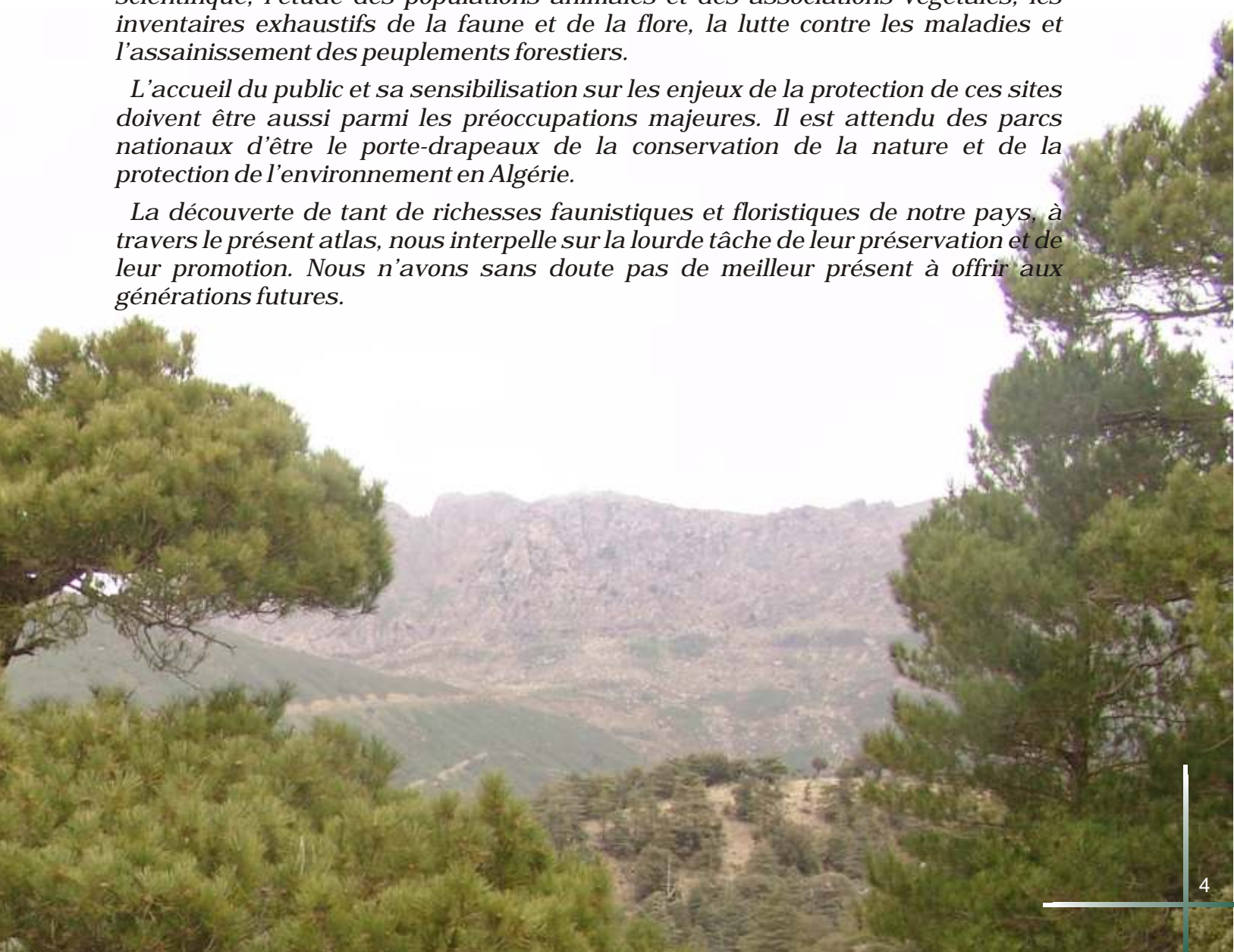
Cette option n'est qu'à ses débuts dans notre pays, mais un engouement généralisé aux structures des parcs nationaux est à noter ainsi que des expériences encourageantes sont à rééditer.

La participation à des regroupements internationaux, comme celui de Tunis en 2002, Murcie et Durban en 2003 ainsi que des contacts permanents avec les autres aires protégées, de par le monde, sont d'un apport incontestable au combat quotidien des responsables en charge des parcs nationaux.

En parallèle, il y a lieu de consentir de grands efforts dans le sens de la recherche scientifique, l'étude des populations animales et des associations végétales, les inventaires exhaustifs de la faune et de la flore, la lutte contre les maladies et l'assainissement des peuplements forestiers.

L'accueil du public et sa sensibilisation sur les enjeux de la protection de ces sites doivent être aussi parmi les préoccupations majeures. Il est attendu des parcs nationaux d'être le porte-drapeaux de la conservation de la nature et de la protection de l'environnement en Algérie.

La découverte de tant de richesses faunistiques et floristiques de notre pays, à travers le présent atlas, nous interpelle sur la lourde tâche de leur préservation et de leur promotion. Nous n'avons sans doute pas de meilleur présent à offrir aux générations futures.





Par **M. Mohamed Seghir MELLOUHI**
Directeur Général des Forêts

Préambule

Depuis la création du premier parc national en 1872, les aires protégées ont augmenté dans des proportions impressionnantes. Il en existe aujourd'hui 102.102 couvrant une superficie globale 18.763.407 km², dont 1.133 pour l'Afrique du Nord et le Proche-Orient.

La création des parcs nationaux en Algérie, envisagée en 1912 a fait l'objet, en 1916, d'un examen spécial de la grande commission du tourisme ; elle fut étudiée de nouveau en 1919 à l'occasion du congrès général du tourisme et de l'agriculture. En 1920, treize projets de parcs nationaux ont été retenus et en application des statuts définis par un arrêté gouvernemental, pris le 17 février 1921, un réseau de 10 parcs nationaux fut créé entre 1923 et 1929.

De taille relativement faible, leur superficie totale n'était que de 24.639 ha. Seul le parc national de Djurdjura avait approximativement la même superficie qu'aujourd'hui. C'était donc plus des «lieux de villégiatures» que de véritables parcs nationaux au sens actuel du terme.

Après l'indépendance, le premier parc national fut créé en 1972, en l'absence d'encrage juridique. En effet, le ministère de la culture créa le parc national du Tassili, à vocation culturelle unique et se situant dans l'écosystème saharien, classé depuis, patrimoine mondial de l'humanité. Par la suite, il y a eu la création de 4 autres parcs nationaux en 1983, à savoir, celui de Theniet El Had dans la wilaya de Tissemsilt, le Djurdjura dans les wilaya de Bouira et Tizi Ouzou, celui de Chréa dans les wilaya de Blida, Médéa et Ain Defla, et El Kala dans la wilaya d'El Tarf.

Chaque parc national est créé par un décret, un autre texte fixe le statut particulier du parc, une véritable charte, qui confie la gestion à un établissement public à caractère administratif (EPA) dont le conseil d'orientation est composé d'élus locaux, de personnalités scientifiques et de représentants d'autres secteurs.

En 1984, une deuxième tranche a permis la création de 3 autres parcs nationaux, Belezma dans la wilaya de Batna, Gouraya dans la wilaya de Béjaïa et Taza dans la wilaya de Jijel. Comme si les responsables de l'époque chargés de ce dossier de création avaient cherché à protéger le cèdre de l'Atlas dans tous ses faciès, le parc national de Belezma est venu compléter les trois premiers parcs nationaux renfermant cette espèce, Chréa, Djurdjura et Théniet El Had.

Le parc national d'El Kala introduit l'écosystème dulçaquicole composé du complexe de zones humides, dit d'El Kala, le plus important d'Algérie et dont la réputation dépasse de loin nos frontières. Ouvert sur la mer, il partage l'écosystème marin avec les parcs nationaux de Taza et de Gouraya.

Ce n'est qu'en 1987 que le décret n° 87-143 du 16 juin 1987 fixant les règles et modalités de classement des parcs nationaux et des réserves naturelles a été promulgué. A la même année, le ministère de la culture a procédé à la création de son deuxième parc national, celui de l'Ahaggar, dans le massif de l'Atakor, à l'est des frontières du parc national du Tassili. Là également, c'est en référence au patrimoine culturel que ce parc est ainsi créé.

Enfin, en 1993, l'administration des forêts procède à la création du dixième et dernier parc national, à Tlemcen, qui renferme un ensemble de curiosités botaniques typiques de l'extrême ouest du pays (chêne vert et zéen reliques), les vestiges culturels de Mansoura et les grottes de Aïn Fezza.

Le parc national de Djebel Aïssa dans la wilaya de Nâama a été classé en 2003 par le ministère de l'aménagement du territoire et du développement durable consécutivement à la parution de la nouvelle loi de l'environnement et du développement durable. Sa création n'a toutefois pas intervenu encore. C'est aussi le cas de la première réserve naturelle en Algérie, celle des Iles Habibas à Oran.

Aujourd'hui on compte donc 11 parcs nationaux, 8 au Nord du pays, un en zone steppique et deux dans le grand sud. Le parc national du Tassili est classé patrimoine mondial de l'humanité, celui de l'Ahaggar en Réserve de la Biosphère (MAB), comme Djurdjura, El Kala, Chréa, Gouraya et Taza.

Les huit parcs nationaux relevant du ministère de l'agriculture et du développement rural, localisés dans l'Algérie septentrionale se doivent d'être un modèle de gestion au diapason des aires protégées de par le monde. Il est aussi attendu d'eux d'être à l'avant garde de la préservation et de la promotion des ressources naturelles dans notre pays.





Parc national de Théniet El Had

A l'orée des grandes plaines du Sersou se dresse une majestueuse forêt comme pour signifier la limite du domaine méditerranéen, comme l'a déjà fait le colon romain lors du tracé du *limes*. Avec une chaîne montagneuse à aspect pittoresque en fond de plan, ces grands cèdres qui se perdent dans le ciel chantent avec le Ouarsenis cet air arrogant, aussi millénaire qu'eux : « rien de plus haut ».



Historique et considérations générales



Cédraie de Toursout

Une forêt qu'on dirait née par une magie superbe du créateur, qui a charmé historiens, explorateurs, militaires et saints de toutes les époques. Malgré une histoire tumultueuse résultant de toutes les invasions que le pays a connues, cette région est restée féerique avec une des rares cédraies d'Algérie. Le fort militaire colonial de Théniet El Had fut installé en avril 1843. Au cours de la même période, le génie militaire entama, sans la participation du service forestier, l'exploitation des beaux cèdres. Cette merveille naturelle attira le délégué financier Jordan qui construisit plus tard un chalet au Rond-Point, en 1887 et l'utilisa pendant trente six années consécutives pour y venir passer l'été avec sa famille. Le général De Bonneval rapportait avec une émotion particulière que « *le Rond-Point est un vrai paysage de Suisse ou des Alpes de Savoie, faisant ainsi procurer un séjour de rêve bien digne d'attirer l'attention des touristes* ».

La valeur artistique de la forêt et les soins de surveillance particuliers de la part du service forestier ont conduit le Gouvernement Général de l'Algérie à ériger la cédraie de Théniet El Had en Parc National. Ce fût alors le 03 août 1923 que naquit le premier Parc National de l'Algérie sur une superficie de 1563 ha.

Après l'indépendance, le gouvernement algérien décide la sauvegarde de cette cédraie et la reproclame Parc National le 23 juillet 1983 par décret n° 83-459, sur une superficie de 3424 ha.

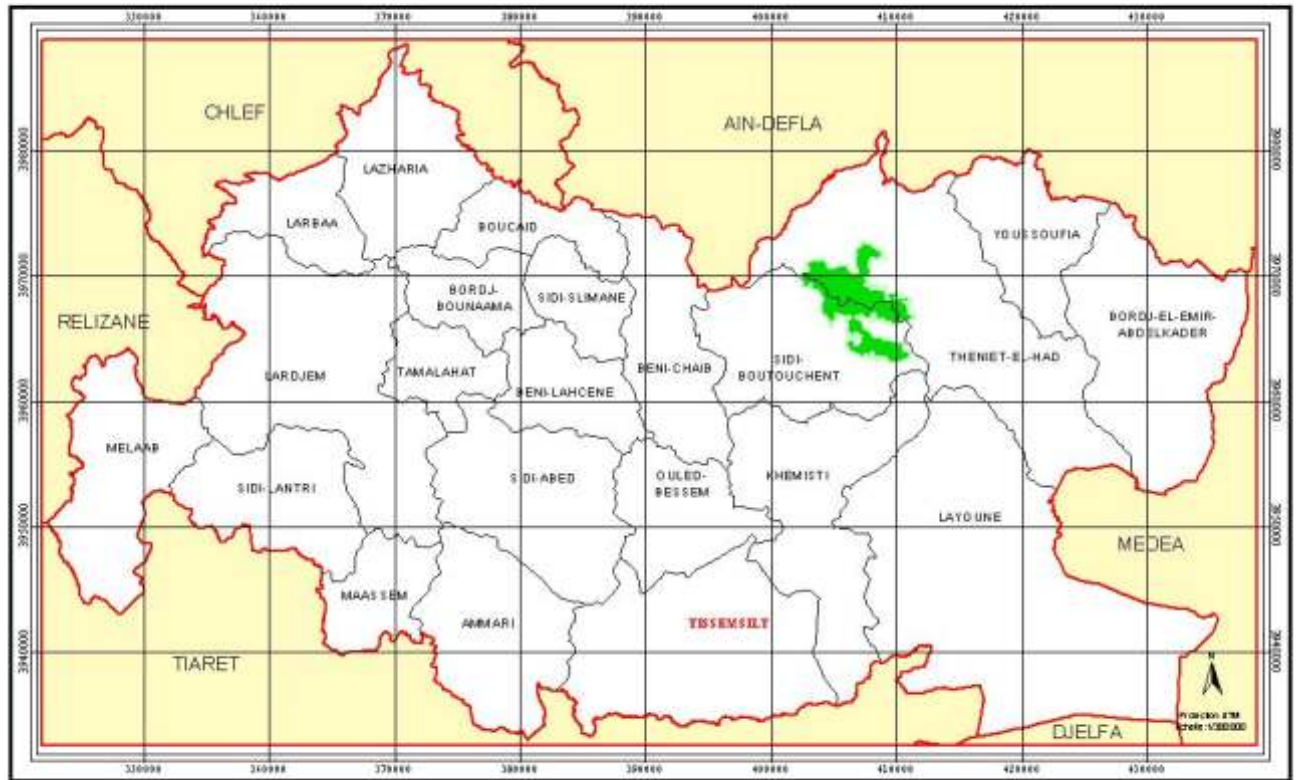
Pour accéder au parc national, il faut emprunter la route nationale n°14 qui démarre de Khemis Miliana et qui aboutit directement à la ville de Théniet El Had. De cette agglomération, trois kilomètres à l'ouest nous séparent de la belle cédraie. Le parc est distant de 48 km du chef lieu de wilaya de Tissemsilt. Il se trouve sur le versant sud de l'atlas tellien, dans le prolongement du massif de l'Ouarsenis. Moins de deux heures et demi séparent ce paradis des cèdres d'Alger, la capitale.



Cèdre, à Ourtène



Carte de situation



Fiche descriptive

Décret de création : n° 459/83 du 23 juillet 1983.

Statut juridique : Établissement public à caractère administratif (EPA).

Superficie : 3424 ha dont 87% couvert de végétation.

Point culminant : 1787 m (Ras-El-Braret).

Étage bioclimatique : Humide et subhumide à hiver froid.

Flore : 65 espèces dont 10 endémiques algériennes.

Faune : 110 espèces : 17 mammifères dont 10 protégées et 93 oiseaux (25 protégés).

Particularités :

- ❖ Le premier espace protégé en Algérie (03/08/1923) ;
- ❖ l'unique cédraie occidentale d'Algérie ;
- ❖ la barrière sud du domaine méditerranéen ce qui offre des curiosités botaniques surprenantes comme le mélange du cèdre de l'Atlas avec le pistachier de l'Atlas ;
- ❖ l'un des rares endroits du pourtour méditerranéen où le chêne liège végète à plus de 1600 m ;
- ❖ présence de gravures rupestres datant de plus de 8000 ans.

Contact : BP. 100 Cité administrative 38200 Théniet El Had
W. Tissemsilt

Tel. : (213)046-48-23-60 / Fax : (213)046-48-43-91

e-mail : www.parcdescedres.com



Au Canton pépinière



Milieu abiotique



Virage de la mort

Les sols du parc national remontent à l'étage *médjanien* de l'éocène supérieur. Les sédiments oligocènes sont la base de la structure géologique de cette zone. Ils sont développés en faciès numidien. Les sols sont peu évolués, d'apport colluvial. Ce sont des sols non carbonatés. Ils sont assez maigres, peu profonds, jalonnés souvent par la roche mère et entrecoupés d'escarpements rocheux avec des hauteurs considérables.

Trois types de versants délimitent grossièrement la cédraie, il s'agit des versants nord, sud et ouest. Le versant nord est le plus froid et le plus humide et présente toutes les caractéristiques esthétiques naturelles de la cédraie. L'altitude du point le moins élevé du parc national est de 862 m. Ras-el-Braret est le point culminant de ce massif, avec une altitude de 1787 m. Il constitue ainsi le troisième point culminant du massif du Ouarsenis. La belle clairière du Rond-point présente une altitude de 1461 mètres.

La cédraie appartient à l'étage bio-climatique subhumide à hiver froid où la saison sèche s'étale du mois de mai au mois de septembre de l'année. La quantité de pluie, irrégulière durant l'année, s'élève en moyenne à 792 mm. La valeur maximale de force du vent a lieu pendant la saison hivernale dont les vents dominants sont ceux du Nord et du Nord-Ouest.

Les valeurs annuelles de températures minimales, maximales et moyennes enregistrées sont respectivement de 6,3°C, 16,3°C et 11,3°C.



Cèdre sur dalles rocheuses



Milieu biotique



Versant Nord en hiver

★ La flore

Les formations sylvatiques

Au parc national de Théniet El Had, la strate arborée est représentée principalement par le cèdre de l'Atlas (*Cedrus atlantica*), le chêne zéen (*Quercus canariensis*), le chêne vert (*Quercus rotundifolia*) et le chêne liège (*Quercus suber*). Nous y rencontrons, avec une moindre importance, le genévrier oxycèdre (*Juniperus oxycedrus*), le pistachier de l'Atlas (*Pistachia atlantica*), l'érable de Montpellier (*Acer monspessulanum*), le frêne commun (*Fraxinus angustifolia*), l'orme champêtre (*Ulmus campestris*) et le merisier (*Prunus avium*).

Flore remarquable

On rencontre dans cette aire protégée des espèces endémiques, avec une représentativité de 10% du nombre national. *Silene glaberrima*, *Spergula pycnorhiza*, *Brassica spinescens*, *Iberis peyerimhoffi* sont quelques-unes parmi elles. Des espèces très rares comme l'orchis bouffon, l'orchis guêpe, l'orchis à punaise, l'orchis d'Italie et l'orchis singe y sont signalées. A côté de l'agaric champêtre, très recherché par les amateurs de champignons, nous y rencontrons aussi la chanterelle en entonnoir, le bolet amer, le polypore soufré, la trémelle gélatineuse, l'amanite fauve, le clitocybe à pied en massue, la lépiote pudique et la pezize étoilée.

Selon YAHY et MEDIOUNI (1997), la cédraie présente une originalité floristique, physiologique et écologique remarquables. A cet effet, la création d'une nouvelle alliance plus continentale au sein des *Quercu-cedretalia atlanticae* a été suggérée par les mêmes auteurs.



Orchis papilionacea



Orchis longicornus



Fritillaria messanensis



* La faune

Le parc national de Théniet El Had est riche d'une faune mammalienne considérable. C'est ainsi qu'on y a recensé neuf espèces protégées par décret n°83.509 du 20 août 1983 et par arrêté du 17 janvier 1995. Il s'agit principalement du lynx caracal, du chat sauvage, de la genette, de la mangouste, de la belette et du porc-épic.

L'Avifaune est représentée par 95 espèces dont 60% sont nicheurs. Parmi elles, il y a lieu de citer l'aigle royal (*Aquila chrysaetos*), l'aigle de Bonelli (*Hieraaetus fasciatus*), le vautour percnoptère (*Neophron percnopterus*), la buse féroce (*Buteo buteo*), le faucon lanier (*Falco biarmicus*), le guêpier d'Europe (*Merops apiaster*), le verdier (*Carduelis chloris*), le pic vert (*Picus viridis*), le rollier d'Europe et l'engoulevent.

Quatre vingt espèces d'insectes sont inventoriées dans le Parc. Allant de la coccinelle jusqu'à la courtilière, en passant par la cétoine dorée, la mante religieuse, le graphosome, la punaise à bouclier, le pyrrhocore, le cérambyx, le lampyre, le machaon, le charançon, ...

La couleuvre de Montpellier, la couleuvre à sabot, la couleuvre vipérine, l'agame de Biberon, la tortue grecque, le gecko des roches, le caméléon commun, le lézard ocellé et l'amphisbène sont les principaux reptiles du parc national. Parmi les amphibiens, on y rencontre le triton, le crapaud, la grenouille verte et la rainette verte.



Acanthodactylus sp.



Trogonophis wiegmanni



Le triton



Agama impalearis

Tableau 1 : Composition de l'herpétofaune (Reptiles)

Ordres	Familles	Genres	Espèces
Ophidiens	Colubridés	<i>Coluber</i>	<i>C. hippocrepis</i>
		<i>Malpolon</i>	<i>M. monspessulanus</i>
Sauriens	Lacertidés	<i>Natrix</i>	<i>N. maura</i>
		<i>Lacerta</i>	<i>L. pater</i>
		<i>Podarcis</i>	<i>P. hispanica</i>
		<i>Psammodromus</i>	<i>P. algirus</i>
		<i>Acanthodactylus</i>	<i>A. sp.</i>
		<i>Chalcides</i>	<i>C. ocellatus</i>
		<i>Agama</i>	<i>A. impalearis</i>
Amphisbéliens Chéloniens	Geckonidés	<i>Tarentola</i>	<i>T. mauritanica</i>
	Chamaeleonidae	<i>Chamaeleo</i>	<i>C. chamaeleon</i>
	Trogonophidés	<i>Trogonophis</i>	<i>T. wiegmanni</i>
	Testudidae	<i>Testudo</i>	<i>T. graeca</i>
4	8	13	13





Sites et paysages naturels remarquables



Guelmim du Rond Point

Le Parc national des cèdres abonde en sites naturels extrêmement variés. Parmi ceux qui méritent une mention spéciale, il y a lieu de citer :

★ Le Rond-point

C'est une grande clairière cernée par de grands cèdres millénaires. Il représente le cœur même de cette aire protégée.

On y trouve une prairie agréable, véritable vision de Suisse ou des Alpes de Savoie. Pas loin de là coule à flots la célèbre source d'*Ain Harhar*. C'est là aussi où on aperçoit les deux grands cèdres vétérans « *Sultan et Sultana* ».

★ Le Kef Siga (1714 m)

La vue dont on jouit de ce sommet, à 1714 m d'altitude, embrasse presque un tour complet d'azimut. Seul le Ras-El-Braret limite un peu la vue à l'est. C'est l'endroit idéal pour des prises de vue panoramiques.

★ Le Ras El Braret

Ce sommet Culmine à 1787 m. On s'y rend en prenant le chemin forestier qui prend source du Rond-Point. La beauté des sites et la grandeur des vues compenseront les efforts.



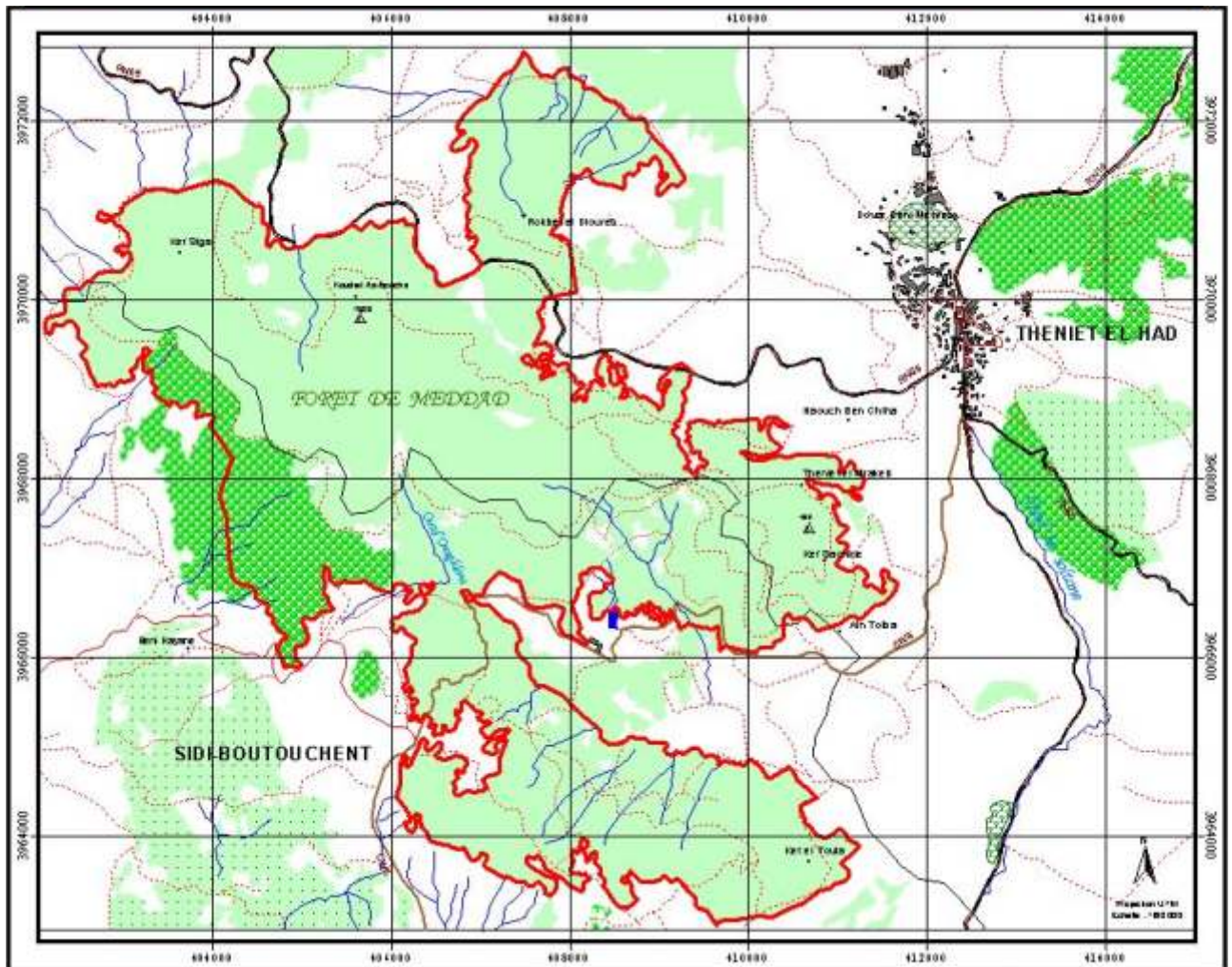
Chalet Jourdan



Kef Siga



Au loin, L'Ouarsenis



★ Ourtène

Situé au fond d'une combe boisée, à proximité d'une source d'eau ferrugineuse. Au-dessus de la maison forestière, et sur la montagne, se trace un panorama splendide. On y appréciera certainement un magnifique coucher de soleil.



Ourtène

★ Le pré Maigra

Clairière arrosée au milieu d'un beau peuplement de cèdres. Dans ce splendide écrin de verdure et de vie, des formations rocheuses bizarres et le glouglou des eaux de sources s'offrent gracieusement au plaisir du visiteur averti.



Toursout



Monuments historiques et archéologiques importants



Gravure rupestre, Boukheirane

Un site archéologique a été récemment découvert dans la périphérie du parc national, au lieu-dit Boukheirane. C'est une station d'art rupestre de l'époque bubaline. Les fresques découvertes représentent des scènes de prédation. Aux alentours des parois verticales d'éboulis rocheux supportant les gravures, une couche archéologique mince contenant de l'industrie lithique ou néolithique est relevée.

Cette découverte montre la richesse archéologique de la région du parc national et incite à inscrire des investigations plus approfondies.



Scène de chasse



Antilope



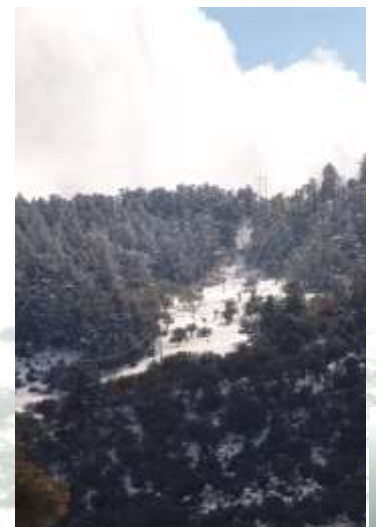
Enjeux et perspectives



La maison du parc

Le parc national de Théniet El Had, après une traversée du désert, reprend force et cherche à se mettre au diapason de l'ensemble des parcs nationaux. Il se préoccupe du développement des techniques de sensibilisation et de vulgarisation. Il a à son actif la publication soutenue d'un bulletin mensuel ayant entamé sa troisième année. Le domaine de la recherche a été aussi revigoré et l'inventaire de la faune et de la flore est repris avec plus de rigueur. Tous les espoirs d'une relance effective sont mis dans la réalisation de la maison du parc, infrastructure dotée d'une salle de conférences, d'un conservatoire botanique, d'une salle d'expositions, d'une médiathèque et d'une bibliothèque. Le parc national vise aussi à jouer un rôle moteur à l'échelle nationale et internationale par des liens de plus en plus affinés avec les organismes de la protection de la nature.

Les contraintes sont surtout liées aux délits divers résultant en majorité de la pauvreté de la région riveraine du parc. Il y a lieu de signaler un manque en moyens matériels et en encadrement qui rend la tâche de préservation des ressources naturelles de plus en plus compromise. Le dépérissement du cèdre est signalé et une étude est en cours d'inscription.



Piste de ski



Parc national du Djurdjura

A l'intérieur et autour de cette chaîne de montagne imposante et majestueuse qu'une infinité de villages nichés sur des ondulations de collines semblent prier, le parc national du Djurdjura regorge de beauté, de mystères et de légendes. On imagine toujours derrière ces façades imposantes de la main du juif ou *taletat*, de *Tamgout* Lala-Khedidja, d'*Akouker* ou plus loin vers l'ouest, Tala-guilef, le domaine féérique des histoires de *Teriel* qui ont bercé des chapelets de générations.



Historique et considérations générales



Tala Guilef, en hiver

Les formations boisées de l'Atlas tellien résultent de leur situation dans l'une des régions les plus arrosées d'Algérie. Les splendides formations rocheuses contribuent positivement au bilan hydrique d'où résultent les grandes futaies qui rappellent les belles forêts de chênes de la France.

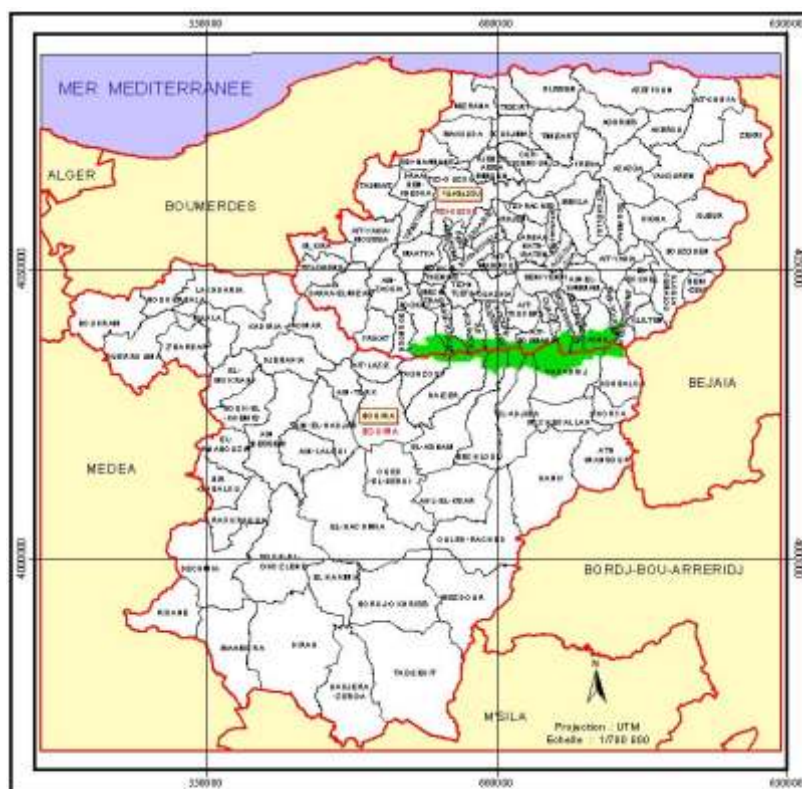
Durant la période coloniale, le parc national du Djurdjura a été constitué par arrêté gouvernemental du 18 septembre 1925, sur une superficie de 16550 ha. A l'indépendance de l'Algérie, le Parc National du Djurdjura a été créé officiellement par décret 83/460 du 23 Juillet 1983. Sa superficie totale est de 18550 ha dont 10340 ha au Nord et 8210 ha au Sud. Ce territoire est circonscrit entre les latitudes 36° 31' 02" et 36° 25' 42" Nord et longitudes 3° 57' 23" et 4° 19' 43" Est du méridien international. Il intègre des portions de territoires des wilayas de Tizi-Ouzou et de Bouira. Il s'étend sur les territoires de dix huit communes. On y accède par cinq entrées principales. Le réseau de routes et pistes permet l'accès de diverses zones du parc dont les routes nationales 30 et 33.



Tala Guilef, l'hotel



Carte de situation



Fiche descriptive

Décret de création : n° 460/83 du 23 juillet 1983.

Statut juridique : Établissement public à caractère administratif (EPA).

Superficie : 18550 ha dont 10340 ha au Nord et 8210 ha au Sud.

Point culminant : Tamgout de Lalla-Khedidja (2308 m).

Étage bioclimatique : subhumide, humide, perhumide à hiver froid.

Flore : environ 1100 espèces dont :
35 espèces endémiques au Djurdjura,
70 espèces sont très rares,
33 espèces sont protégées,

Faune : 23 mammifères dont 10 protégées et 122 oiseaux.

Particularités :

- ❖ Parc de montagne avec des escarpements rocheux d'une rare beauté.
- ❖ L'un des massifs les plus riches en rapaces d'Algérie du nord.
- ❖ Présence de cèdre de l'Atlas avec de belles futaies d'un âge très avancé, d'une forme captivante et d'une végétation accompagnatrice riche et diversifiée (if, érables, houx,...).
- ❖ Présence de peuplement endémique de pin noir.
- ❖ Présence d'une faune remarquable telle que la salamandre et le singe magot.
- ❖ Site classé réserve de la biosphère par le MAB le 15/12/1997.

Contact : BP 249 (10 000) Bouira

Tél. (213) 026-93-49-82 Fax : (213) 026-93-05-19

e-mail : pn-djurdjura@wissal.dz



Figuerie



Milieu abiotique



Taletat, Djurdjura central

Le territoire du parc national du Djurdjura est constitué par la chaîne de montagne calcaire s'étalant sur 50 km d'Est en Ouest et ayant en moyenne 5 km de largeur. Elle forme un arc de cercle ouvert vers le Nord. Cette chaîne se divise en trois parties : le massif oriental Tamgout de Lalla-Khedidja (2308 m) ; le massif central de l'Akouker entre Tizi-Kouilal et l'Alma (Ras-Timédouine : 2305 m) et le massif occidental de Haïzer (2164 m).

Le massif montagneux constitue l'élément principal d'une grande unité structurale dite chaîne calcaire kabyle. Il est composé de terrains sédimentaires fortement plissés et fracturés dont l'âge et la nature sont complexes. Même si le début de sa formation remonterait à l'ère primaire, la plus grande partie de son socle appartient aux ères secondaire et tertiaire. Les éléments de la majeure partie des crêtes du massif du Djurdjura datent de l'époque liasique où s'est déroulée une longue sédimentation calcaire. Le massif est échelonné de crêtes rocheuses dépassant l'altitude de 2000 m, à l'instar du sommet de Lalla-Khedidja (2308 m). Les sols y sont de deux types : sols peu évolués (calcimagnésiques) et des sols bruns forestiers acides.

Le Djurdjura est l'une des régions les plus arrosées de l'Algérie, avec une pluviométrie annuelle allant de 1200 à 1500 mm. Les précipitations ont lieu principalement sous forme de pluie et de neige. Les mois les plus froids sont, successivement janvier, février et décembre. Les minimums absolus sont inférieurs à zéro de novembre à avril. Les températures maximales moyennes ne dépassent pas 24°C. Les chutes de neige ont lieu à partir du mois de novembre et persistent, selon les années, jusqu'au mois de mai et quelquefois jusqu'à juin. Elles persistent jusqu'à l'hiver prochain au niveau des crevasses, des tasserasts (grottes), des anous (gouffres) et des dolines. Au Djurdjura s'échelonnent les bioclimats subhumide, humide, perhumide à hiver froid, frais tempéré avec une saison sèche de 01 à 3 mois. Les vents sont de direction Nord et Nord-ouest. Le Sirocco est plus fréquent en versant sud.



L'Akouker



Milieu biotique



Cédraie vigoureuse, Tikjda

★ La flore

Les formations sylvatiques

La flore du Djurdjura compte environ 1100 espèces. Les principales formations sylvatiques du parc national du Djurdjura sont des cédraies pures (40%), des Cédraies - chênaies vertes (30%) et des chênaies vertes (13%). Le chêne liège et le chêne zéen sont plus abondants aux Ait-Ouabane. Nous noterons aussi la présence d'une sous-espèce endémique algéro-marocaine, le pin noir (*Pinus nigra ssp. mauritanica*), formant de petits îlots à Tigounatine et des sujets épars à Taouialt. Les sujets de pin d'Alep sont peu abondants, mais remontent à des altitudes élevées. On y rencontre, avec de faibles proportions : le houx (*Ilex aquifolium*) l'érable à feuille obtuse (*Acer obtusatum*), l'érable de Montpellier (*Acer monspessulanum*) l'érable champêtre (*Acer campestre*) le merisier (*Prunus avium*) et l'if (*Taxus baccata*). Le reste des formations végétales sont des pelouses pseudo-alpines, composées principalement de taxons suivants : *Ononis arogonensis*, *Buplecenum spinosum* et *Festuca atlantica*.

Flore remarquable

La présence du pin noir (*Pinus nigra ssp. mauritanica*) est l'une des particularités du parc national du Djurdjura. Mais une liste très large d'espèces endémiques est recensée : *Agropyrum marginatum ssp. kabylicum*, *Aristolochia longa ssp. fontanesii* var *djurdjurae*, *Campanula djurdjuraei*, *Dryopteris aculeata* var *djurdjurae*, *Poa alpina* var *djurdjurae*.



Daphnee laureola



Le pin noir



★ La faune

La diversité des milieux que présente le Djurdjura implique une grande richesse faunistique. L'avifaune est riche et diversifiée, avec les 122 espèces d'oiseaux dont 32 sont protégées (18 rapaces et 14 passereaux). Le Djurdjura apparaît comme l'un des massifs les plus riches en oiseaux du Nord de l'Algérie. Ces beaux massifs représentent le lieu de prédilection des rapaces dont l'aigle royal, le vautour fauve, le gypaète barbu, le percnoptère, l'aigle de Bonellie.

Les mammifères sont très discrets aux yeux des visiteurs mais sont en réalité très actifs. Parmi les mammifères les plus caractéristiques de la région, nous citerons le singe magot (*Macaca sylvanus*) qui vit en colonies avec près de 1200 à 1500 individus et seule espèce endémique à l'Afrique du Nord, la hyène rayée, la mangouste, le chacal, le serval (espèce probable) le lynx, la genette, le porc-épic, etc. La salamandre est un amphibien remarquable et vulnérable du parc national du Djurdjura.



Aigle royal



Salamandre

Tableau 9 : les mammifères du parc national du Djurdjura

Familles	N°	Genre et Espèce	Noms Communs	Nom Vernaculaire
Félidés	1	<i>Felis leo</i>	Lion	Izem
	2	<i>Pardus leo</i>	Panthère	Aghiles
	3	<i>Felis serval</i>	Serval	
	4	<i>Caracal algirus</i>	Lynx	
	5	<i>Felis sylvestris</i>	Chat sauvage	Amchich Lakhla
Ursides	1	<i>Ursus arctos</i>	Ours brun	Ursul
Ovidés	1	<i>Ammotragus lervia</i>	Mouflon à manchettes	
Hyénidés	1	<i>Hyena hyena</i>	Hyène ragée	Ifis
Primates	1	<i>Macaca sylvanus</i>	Singe Magot	Idou Ivki
Canidés	1	<i>Canis aureus algirensis</i>	Chacal	Ouchen
	2	<i>Vulpes vulpes</i>	Renard roux	Avaragh
Mustélidés	1	<i>Genetta genetta</i>	Genette	Chebirdu
Viverridés	1	<i>Herpestes ichneumon</i>	Mangouste	Izirdi
Suidés	1	<i>Sus scrofa</i>	Sanglier	Ilef
Mustéllidées	1	<i>Mustela numidica</i>	Belette	Tadghaghats
Hystriéidés	1	<i>Hystrix gristata</i>	Porc-épic	RO
Insectivore	1	<i>Erinaceus algirus</i>	Hérisson	Inissi
Lagomorphe	1	<i>Lepus capensis</i>	Lièvre brun	Agourir
Muridés	1	<i>Apodemus sylvaticus</i>	Mulot sylvestre	
	2	<i>Rattus norvegicus</i>	Surmulot	
Soicidés	1	<i>Crocidera rusula</i>	Musaraigne musette	
Muridés	1	<i>Rattus rattus</i>	Rat noir	Agharda
Chiroptères	1	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Rhinolophe petit fer à cheval	
	2	<i>Eptesicus serotinus</i>	Serotine commune	



Sites et paysages naturels remarquables



Le Lac Aguelmim

Le massif du Djurdjura, de par ses richesses floristiques, faunistiques et paysagères, attire un nombre considérable de touristes. Les lieux les plus fréquentés sont essentiellement Tikjda et Tala-Guiléf où se regroupe chaque week-end un nombre important de visiteurs (entre 12000 à 15000). L'alpinisme, la spéléologie, les randonnées, les campings sont les pratiques et moyens de découverte qui sont privilégiés et utilisés dans le parc.

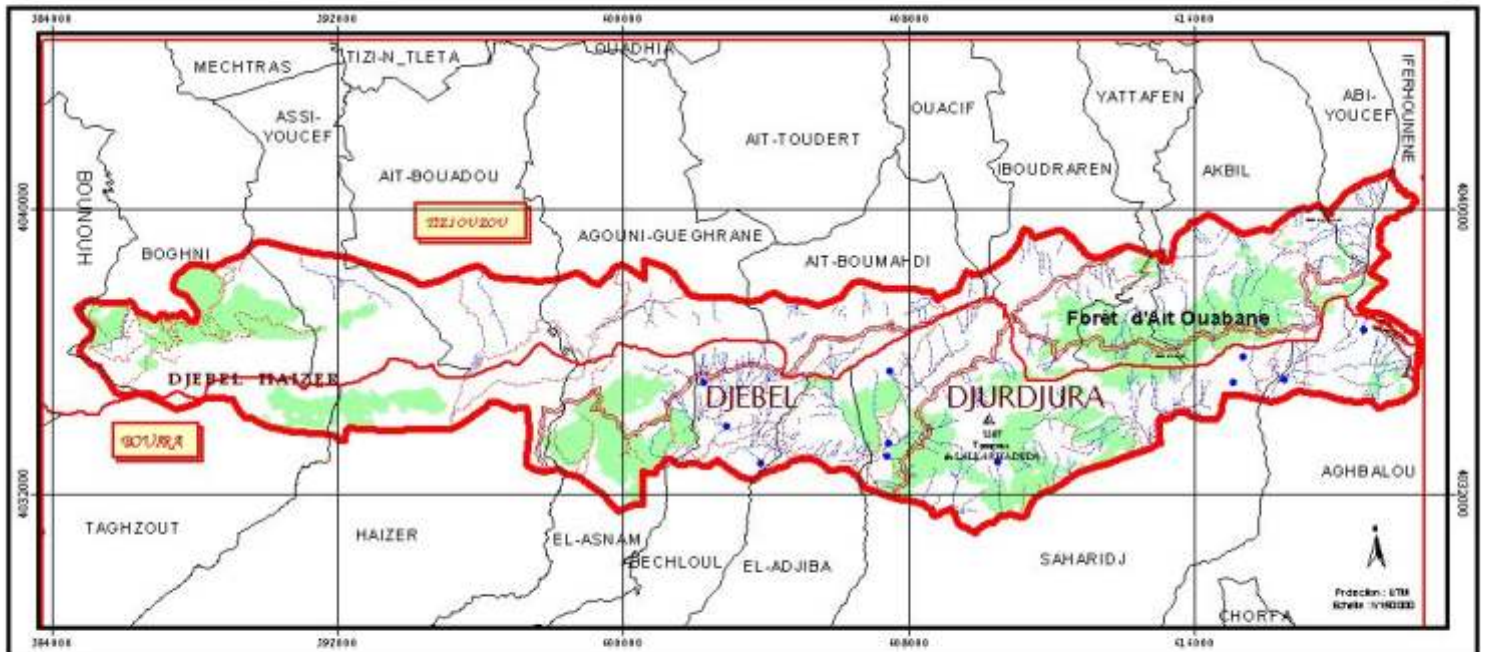
Le parc du Djurdjura présente une richesse culturelle indéniable représentée par un artisanat singulier et une production culturelle très prononcée.

★ Le massif de Haïzer

Il regroupe la station climatique par excellence de Tala Guiléf, dotée de deux hôtels d'une capacité de 600 lits, d'une station de Ski et d'un télésiège. On peut y visiter la source vaclusienne de Tinzert (425 l/s), Tak-Nenvi (lieu de culte et de pèlerinage) au sommet du Haïzer. Tamda-Ouguelmim est un lac temporaire à 1600m d'altitude. Tabourt-Lainser est un grand canyon prenant naissance à Tizi-Bouadou. On y admire les beaux cèdres millénaires.



Remontée biologique
(Tala Guiléf)



★ Le massif de l'Akoukeur

Il englobe la station climatique de Tikjda, dotée de structures hôtelières d'une capacité de 800 lits. Il est riche d'une station de ski équipée de remontée mécanique. C'est aussi le deuxième point le plus haut du Djurdjura et recèle une richesse spéléologique incontestable (Anou Iflis 1159 mètres de profondeur et Anou-Boussouil). On peut admirer les escarpements rocheux de Talettat (la main du juif). C'est au niveau de Tikjda qu'on retrouve les plus vieux cèdres et le peuplement de pin noir.



Le pic de Lalla Khadidja

★ Le massif de Lalla Khadidja

On y atteint le plus haut point du Djurdjura (2308). C'est un ancien lieu de culte. Il est recommandé de visiter Ifri-Maaghreb (grotte du macchabée), dont la profondeur est de 275 m, avec au fond une momie datant du 14ème siècle. La cédraie des Ait-Ouabane contient aussi du chêne zéen, des érables (de Montpellier, champêtre et à feuille obtus).





Monuments historiques et archéologiques importants



Tighzert, nord de Tikjda

La chaîne de montagne du Djurdjura, cœur du parc national du même nom est l'un des plus grands bastions de la révolution algérienne de 1954 à 1963. Parmi les refuges les plus importants, il y a lieu de citer celui du colonel Amirouche à Tala Guilef, le refuge de Timeghras, dans la commune d'Ait Boumebdi. Le premier village à être évacué durant la même période est celui d'Ait Ouabane. Plusieurs épaves d'avions militaires abattus par les moudjahidin ont été ramassées et mises dans les différents musées de la région. Les peuplements de cèdre de l'Atlas portent encore les traces des bombardements au napalm.

Sur le plan archéologique, il y a lieu de citer les ruines de villages antiques au niveau de Taouialt (Tikjda) et à Azrou Tidjar (Tirourda).



Site de tournage de
"La Colline oubliée"



Enjeux et perspectives



Urbanisation accrue

Le parc national du Djurdjura contribue d'une façon notable au développement de la région par des actions telle que la mise en valeur des terres qui réside dans l'amorce d'une aide multiforme au profit des populations par la distribution des plants fruitiers, distribution de ruches, ouverture des pistes pour désenclaver les terres marginales pour faciliter leur exploitation, des actions de petites hydrauliques (captage, canaux d'irrigation, etc.). L'accent est aussi porté sur l'encouragement de la recherche et des relations avec le monde universitaire. Il y a lieu de noter l'effort mobilisé dans le sens de la sensibilisation et de la vulgarisation en direction des riverains et du public en général (visites guidées, expositions, projections de diapos suivis de débats, tenue de séminaires et journées d'études). La protection des habitats naturels contre toute forme de dégradation, la lutte contre l'installation de carrières, la lutte contre les incendies et mise en défens de certaines espèces menacées (pin noir, genévrier Sabina,...) sont en outre le combat quotidien de cette structure.

Le Parc est un territoire à forte densité d'habitants et une dynamique socio-économique notable. Il existe trois villages et deux hameaux à l'intérieur du parc alors qu'à la périphérie, le nombre de village est évalué à 63. Cela représente approximativement 75.000 habitants en zone périphérique et près de 6000 dans la zone centrale, soit une densité moyenne de 300 hab./Km².

Le pâturage constitue un problème non négligeable du fait de sa pratique en semi-liberté, notamment pour le cheptel bovin. Ainsi, le pastoralisme génère des phénomènes d'érosion, bloque le processus de régénération naturelle et de remontée biologique, notamment ceux qui concernent les espèces rares ou endémiques.

Le tourisme et la pression exercée par un nombre trop élevé de visiteurs face auquel le Parc ne dispose pas de moyens humains et matériels nécessaires, constitue un facteur défavorable.

A l'instar des autres Parcs naturels du pays, le Parc du Djurdjura connaît ces dernières années un problème lié étroitement à l'exploitation et création de carrières productrices d'agrégats et autres matériaux.



Paturage



Parc national d'El Kala

A l'extrême Est de l'Algérie, comme pour mieux charmer le visiteur avant qu'il ne rejoigne d'autres cieux, El-Kala, la vieille Tuniza, étale ses reflets irisés, envoûte de charme et passionne par ses profondeurs inexplorées. Ici, tout élément de la nature est à l'extrême de sa beauté : grèves émeraudes, forêts géantes et luxuriantes, lacs regorgeant de curiosités, faune et flore des plus riches et variées. Avec la mer et les lacs, les falaises et les plaines tranquilles, le parc d'El-Kala n'a pas d'égal dans le bassin méditerranéen.



Historique et considérations générales



Vue sur El Kala

La ville d'El-Kala, comprenant le parc national du même nom, est située à 87 km à l'Est d'Annaba (Bone) à proximité de la frontière tunisienne. C'est un ancien comptoir français du XV^e siècle, octroyé par le Bey d'Alger. Il fut le siège de la Compagnie marseillaise de Corail au XVI^e et XVII^e siècles.

La création du parc national d'El-Kala en 1983 dans la wilaya d'Annaba, par décret présidentiel, répondait à un besoin de conservation et de préservation des richesses naturelles que recèle le territoire de l'aire protégée. Une superficie de 80.000 ha constitue l'aire protégée, comprise dans une région fortement habitée dont les sites étaient déjà occupés par l'activité humaine, ce qui n'a pas manqué d'être à l'origine de difficultés de gestion, pourtant prévisibles. Avant même la création du Parc National, deux sites lacustres d'importance internationale ont été inscrits sur la liste de la convention de Ramsar comme habitats de la sauvagine en 1982. Il s'agit des lacs Tonga (2600 ha) et Oubeira (2200 ha). Plus tard en 1990, le parc national figurera sur la liste de l'UNESCO des réserves de la biosphère dans le cadre du programme de «l'homme et la biosphère» (MAB). En novembre 2002, deux autres sites ont fait l'objet d'inscription sur la liste Ramsar ; la tourbière du lac noir et les aulnaies de Ain-Khiar, en l'occurrence. En 2004, c'est au tour de la lagune d'El Mellah et du Lac Bleu de figurer sur ladite liste.

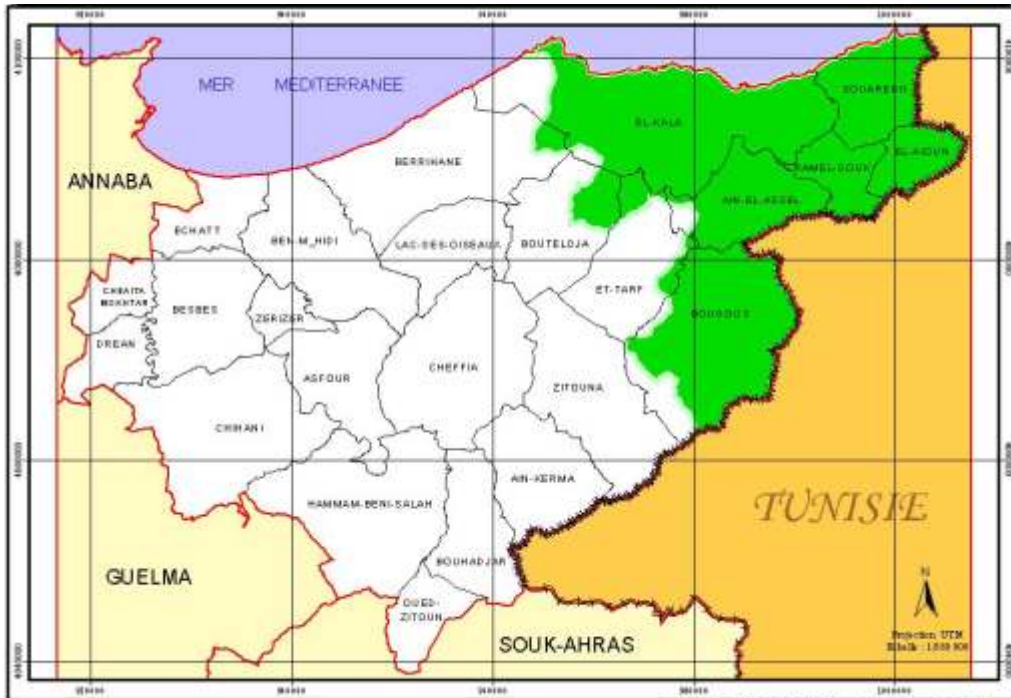
Le parc national d'El-Kala figure parmi les zones protégées les plus prestigieuses de la Méditerranée occidentale. Il possède des richesses naturelles exceptionnelles, représentées par une multitude d'espèces végétales et animales. La juxtaposition d'écosystèmes différents et interdépendants (marin, dunaire, lacustre et forestier) lui confère un caractère diversifié peu commun. Administrativement, il relève actuellement de la wilaya d'El-Taref. Il est compris entre les coordonnées géographiques 36°55'-36°90' Nord et 8°16'-8°43' Est.



Pays des lacs



Carte de situation



Fiche descriptive

Décret de création : n° 462/83 du 23 juillet 1983.

Statut juridique : Établissement public à caractère administratif (EPA).

Superficie : 76438 ha.

Point culminant : 1202 m (Djebel El Ghorra).

Étage bioclimatique : subhumide chaud.

Flore : 964 espèces dont 840 espèces de plantes, dont 27 % sont des espèces rares et très rares et dont 26 sont protégées par décret, 114 espèces de lichens dont 53 protégées et 165 espèces de champignons.

Faune : 29 espèces de mammifères, 195 espèces d'oiseaux dont 69 sont protégées. 17 espèces de reptiles dont 3 protégées ; 7 espèces d'amphibiens ; 74 espèces de poissons réparties et 223 espèces d'invertébrés.

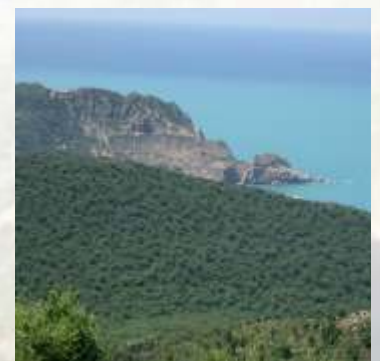
Particularités

- ✘ Le plus vaste parc national du Nord algérien;
- ✘ Dernier refuge du cerf de Berbérie (*Cervus elaphus barbarus*);
- ✘ Avifaune très remarquable (plus de 60000 canards et foulques par an);
- ✘ Région des lacs de notoriété internationale (Tonga, Oubeira et El-Mellah,) inscrits sur la liste Ramsar relative aux zones humides ;
- ✘ mosaïque d'écosystèmes (marins, dunaires, lacustres et forestiers ;
- ✘ site classé réserve de la biosphère par l'Unesco;
- ✘ frange marine riche en corail et en poissons et posidonie.

Contact : route de la pépinière BP 73 El-Kala 36100 EL TARF

Tél/fax. (213) 38660573

e-mail : pnek2002@yahoo.fr



Cap Segleb



Milieu abiotique



Ecosystème dunaire

Le Parc National d'El-Kala est un parc côtier. Son relief se caractérise par un pendage important (9% de pentes faibles, 11% de pentes moyennes et 80% de pentes fortes à très fortes) et constitue une physionomie d'un paysage montagneux fortement disséqué par un chevelu hydrographique dense. De grandes dépressions inter-collinaires hébergent dans cet ensemble les principaux lacs du Parc (Tonga, Oubeïra et Mellah).

La région d'El-Kala s'est formée au même moment que la chaîne tellienne. L'activité tectonique du tertiaire et du quaternaire a façonné le relief actuel. Les argiles sont formées au tertiaire, bien avant la formation des grès numidiens, de l'éocène supérieur qui sont l'ossature des principales collines et de la crête du Djeb-El-Ghorra. Les principaux sols sont podzoliques insaturés à vocation forestière de chêne-liège. Au centre des différents lacs, ce sont des dépôts d'argiles lacustres qui y sont relevés. Notons aussi la présence de sols des prairies marécageuses, de sols tourbeux non inondés, de sols alluvionnaires des oueds, de colluvions des pentes gréseuses et de sols dunaires.

Sur le plan bioclimatique, la région fait partie de l'étage sub-humide chaud. Les températures annuelles moyennes varient entre 12°,2 et 25°,9. Les précipitations annuelles moyennes varient entre 936,7mm dans la zone littorale à 1191m dans la zone montagneuse. Les vents dominants sont de Nord-Ouest à Sud-Est, avec une vitesse maximale variant entre 9 et 23 m.



Dunes du littoral



Milieu biotique



Aulnaie du Tonga

★ La flore

Les formations sylvatiques

Les formations sylvatiques du parc national d'El-Kala sont principalement à base de Chêne liège (43000 ha), Chêne zéen (2716 ha), Aulnaie (3000 ha), Peupliers et Ormes (621 ha), Pin maritime (5153 ha) et Pin d'Alep (20 ha). Les maquis sont répandus (10649 ha). Les peuplements artificiels sont représentés par le pin maritime (500 ha), l'acacia *sp.* (1000 ha) et les eucalyptus (8508 ha).



Cyprés chauve

Flore remarquable

De par sa situation en zones humides, la flore du parc est riche et diversifiée. Elle se caractérise par un taux particulièrement élevé d'espèces endémiques, rares et très rares, environ 15 % de la flore rare à l'échelle nationale. En effet, le parc national d'El-Kala abrite le tiers de l'ensemble de la flore d'Algérie soit 964 espèces inventoriées dont :

- 840 espèces de plantes, dont 27 % sont des espèces rares et très rares et dont 26 sont protégées par décret ;
- 114 espèces de lichens dont 53 protégées ;
- 165 espèces de champignons.

La flore du parc national d'El-Kala constitue un véritable carrefour biogéographique avec, d'une part, l'élément méditerranéen dominant (50 % : chêne liège, chêne kermès, oléastre, bruyère arborescente, myrte, arbousier...) et, d'autre part, des espèces à affinité européenne (20 % : aulne, saules, houx...) , cosmopolite (20 %) et tropicale (10 %).



Châtaigne d'eau



Nénuphar blanc



★ La faune

La mosaïque d'écosystèmes a traduit sur le territoire du Parc une hétérogénéité des habitats impliquant une grande diversité biologique, notamment au niveau de la faune et particulièrement l'avifaune.

Les mammifères y sont représentés par 40 espèces, soit un peu plus de 30 % des mammifères d'Algérie, dont 16 sont protégées et constituent de ce fait un patrimoine réel à préserver comme pour le cas du Cerf de barbarie (*Cervus elaphus barbarus*).

Le parc national d'El-Kala est surtout connu pour sa riche avifaune sédentaire et migratrice. On y dénombre 195 espèces d'oiseaux dont 69 sont protégées. Selon le biotope, on y relève 97 espèces d'oiseaux forestiers, 64 espèces d'oiseaux d'eau et 09 espèces d'oiseaux marins. Notons aussi la présence de 25 espèces de rapaces.

Les reptiles du parc national d'El-Kala sont représentés par 17 espèces dont 03 protégées. Les amphibiens quant à eux sont au nombre de 07 espèces. Dans les biotopes marins et lacustres, on distingue 74 espèces de poissons réparties en 14 espèces strictement dulçaquicoles et 60 espèces strictement marines.

Le groupe d'organismes invertébrés et représenté par 223 espèces, réparties en 42 espèces d'odonates, 76 espèces de diptères dont 21 rares, 60 espèces de coléoptères dont 30 rares et 45 espèces de lépidoptères dont 30 rares.



Flamants roses



Erismature

Tableau 20 : Liste des oiseaux forestiers protégés

Nom commun	Nom scientifique	Famille
1. Bec-croisé des sapins	<i>Loxia curvirostra</i>	Fringillidae
2. Chardonneret mignon	<i>Carduelis carduelis</i>	Fringillidae
3. Coucou geai	<i>Cuculus glandarius</i>	Cuculidae
4. Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	Cuculidae
5. Engoulevent à collier roux	<i>Caprimulgus ruficollis</i>	Caprimulgidae
6. Etourneau unicolore	<i>Sturnus unicolor</i>	Sturnidae
7. Gros-bec	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	Fringillidae
8. Guêpier d'Europe	<i>Merops apiaster</i>	Meropidae
9. Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	Upupidae
10. Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	Oriolidae
11. Martinet à croupion blanc	<i>Apus affinis</i>	Apodidae
12. Pic de Levillant	<i>Picus vaillanti</i>	Picidae
13. Pic épeiche	<i>Picoides major</i>	Picidae
14. Pic épeichette	<i>Picoides minor</i>	Picidae
15. Rollier d'Europe	<i>Coracias garrulus</i>	Coraciidae
16. Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	Fringillidae
17. Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	Picidae
18. Turnix d'Andalousie	<i>Turnix sylvatica</i>	Turnicidae



Sites et paysages naturels remarquables



Lac Tonga

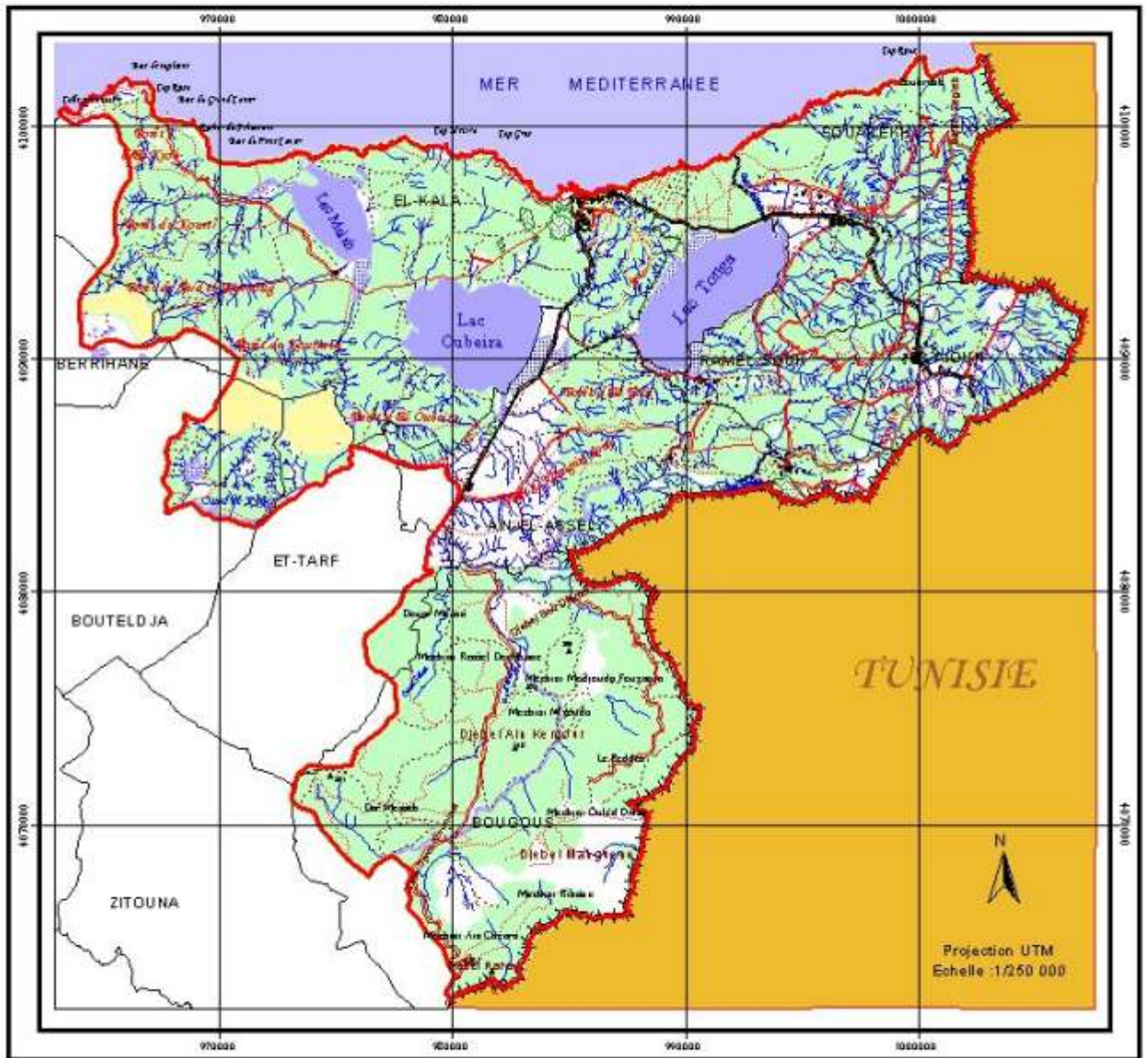
L'hétérogénéité du relief et la présence d'écosystèmes lacustres, marins et forestiers confèrent au parc national d'El-Kala des qualités paysagères indéniables. Hormis les zones forestières d'altitude à partir desquelles le panorama embrasse la majeure partie du territoire du Parc, l'essentiel des sites d'intérêt visuel est localisé autour de la zone des lacs et sur le rivage marin (le cap Segleb, le Point focal dominant les lacs Oubeira et El Mellah, El-Kiffan, Bougous, Lac Tonga et autres sites).



Lac Mellah



Plage vieille Calle



Dans la zone ouest du parc, les points de vues paysagers sont particulièrement nombreux. Ils permettent de contempler à la fois les reliefs couverts de massifs forestiers, les lacs, les massifs dunaires et la mer.



Lac Oubeira



Monuments historiques et archéologiques importants



Nezi El Beldi
(Bougous)

En plus de son patrimoine naturel réputé dans le bassin méditerranéen occidental, le parc national renferme un nombre important de vestiges historiques allant de la période néolithique à nos jours. Il compte sur l'ensemble de son territoire 110 sites historiques et certains monuments témoignant, de par leur diversité, de la continuité des cultures dans la région à travers les âges. La chronologie de ces civilisations est comme suit : époques préhistorique, romaine, arabe, française et post indépendance. Ces vestiges sont matérialisés sur le terrain par la présence de constructions mégalithiques, dolmens et autres. En outre, le parc national d'El-Kala compte deux sites classés parmi les monuments, sites historiques et objets classés en Algérie : Le Bastion de France et l'église d'El-Kala.



Bastion de France



Enjeux et perspectives



Cerf de Berberie

Le parc national d'El-Kala s'atèle au maintien de la biodiversité et son amélioration (multiplication du cerf de Berberie en semi-captivité), l'intensification de l'information sur les valeurs paysagères des sites, la création d'une réserve naturelle marine, la sensibilisation, l'accueil et l'éducation environnementale. Un accent est porté sur la promotion de la recherche scientifique ainsi que le développement de programmes d'intégration des riverains à l'action de protection de l'environnement. Il y a lieu de noter aussi l'intérêt porté à la protection et la valorisation du patrimoine culturel, archéologique et historique. Un programme lié à la promotion du tourisme est aussi une priorité du parc national d'El-Kala.

Les contraintes sont aussi nombreuses et elles mobilisent plus l'action de l'encadrement. Nous en énumérons les principales :

- L'absence d'une délimitation systématique des différentes zones du parc ;
- Insuffisance des infrastructures et des effectifs pour mener à bien les missions du parc ;
- Absence d'opérations sylvicoles à même de permettre le rajeunissement de quelques formations végétales (cas du chêne-liège) ;
- Incendies fréquents ;
- Délits et surcharge pastorale et braconnage ;
- Dégradation des qualités biologiques et physiques des plans d'eau ;
- Urbanisation croissante.



Circuit hippique



Parc national de Chr ea

Sous l'ombre des cand labres g ants que constituent les c dres, on peut admirer en une belle vue a rienne toute la plaine de la Mitidja jusqu'  Chenoua plage. berc  par une brise l g re et un air pur revigorant, on ne se rend pas compte du temps qui s' coule sous l'odeur enivrante de la r sine de c dre. On se surprend   des heures tardives de la journ e en train de guetter le soleil rentrant dans sa tani re, avec ce dernier effet de lanterne chinoise qu'on ne peut observer d'ailleurs.

Historique et considérations générales



Cèdres en candelabre

L'Atlas tellien dans sa portion méridionale arbore ce dénominateur commun à la montagne nord-africaine que constituent les peuplements de cèdre de l'Atlas. Depuis la tentative de cure imposée à Gabriel Gelly et l'installation de son « Hôtel des cèdres », les vertus de l'air pur, du ski et des divers sports de montagne ont peu à peu contribué à la naissance et la prolifération de la commune de Chréa. Après la construction du Ski-club dans les années vingt, on a assisté à la construction de villas et chalets vers les années trente. Le village s'est enrichi au fur et à mesure d'infrastructures diverses telle que l'auberge de jeunes (1940).

L'idée de la création du parc national de Chréa remonte à 1912 sous l'impulsion de la Société d'Histoire Naturelle de l'Afrique du Nord, le Parc national de Chréa est créé par arrêté gouvernemental du 03 septembre 1925. Il couvrit alors une superficie de 1351 ha renfermant les forêts sectionales de Sidi-El-Kebir et celle de Ghellaie appartenant toutes les deux à la commune de Blida, et aussi la forêt sectionale de Terga appartenant alors à la commune de Berrouaghia.

Le Parc National de Chréa, établissement public à caractère administratif, chargé de la protection et de la promotion des ressources naturelles, est créé en 1983 par le décret n° 83-461 du 23 Juillet 1983. Il chevauche les wilayas de Blida, de Médéa et de Ain Defla, avec respectivement 67,1 %, 32,6 % et 0,30 % de la superficie totale de son territoire. Ces wilayas sont représentées par un total de 12 collectivités locales. Le parc s'étend sur les topographies centrales de la chaîne atlassique tellienne comprises entre les latitudes nord 36° 19' / 36° 30' et les longitudes est 2° 38' / 3° 02'.

Situé à 50 km au Sud-Ouest d'Alger, le Parc national de Chréa représente le sanctuaire de la nature implanté au cœur de l'avant-pays très peuplé de l'Algérie. Il occupe une étendue de 26587 ha.



Télésièges

Carte de situation



Fiche descriptive

Décret de création : n° 461/83 du 23 juillet 1983.

Statut juridique : Établissement public à caractère administratif (EPA).

Superficie : 26587 ha.

Point culminant : 1627 m (Koudi et Sidi Abdulkader).

Étages bioclimatiques : Humide doux, tempéré et perhumide frais.

Flore : 65 espèces dont 10 endémiques algériennes.

Faune : 110 espèces : 17 mammifères dont 10 protégées et 93 oiseaux (25 protégés).

Particularités :

- Site classé réserve de la biosphère en 2002;
- belle cédraie et station de ski aux portes d'Alger et de Blida;
- présence de sujets centenaires d'if et de houx en mélange avec le cèdre de l'Atlas;
- gorges et cascades impressionnantes le long de la route nationale n°1;
- présence d'une faune riche et diversifiée, à l'image du singe magot.

Contact :

Tél. : (213) 025-41-64-61 / Fax. : (213) 025-41-63-63
e-mail : pnchrea@hotmail.com



Milieu abiotique



Belvedere sur Blida

Situé au carrefour de deux ambiances climatiques, l'une caractérisée par les influences xériques provenant du continent et l'autre par les influences maritimes venant du nord du pays, le parc national de Chréa est compris entre les isothermes 8° et 11°C de températures moyennes annuelles. Les sommets étant plus froids et les piémonts plus chauds. Les températures les plus basses sont enregistrées à Chréa avec 3°C, alors que les températures maximales varient entre 26,3° et 33,6°C. Du point de vue des précipitations, il est compris entre les isohyètes 700-1400 mm/an. Celles-ci sont plus importantes dans les stations situées sur le versant nord-ouest. Trois étages bioclimatiques y sont relevés : thermoméditerranéen à bioclimats humides doux (200 et 600 m) mésoméditerranéen à bioclimats humides tempérés et humides frais couvrant toutes les zones entre 600 et 1000 m d'altitude et un étage supraméditerranéen à bioclimats perhumides frais couvrant les zones supérieures à 1000 m d'altitude.

Le parc national de Chréa regroupe le relief montagneux composé respectivement d'est en ouest des monts de Hammam Melouane, des crêtes de Chréa et des monts de Mouzaia. Il enregistre une dénivellée très importante marquée par le point culminant à 1627m à Koudiat Sidi Abdel Kader (Crêtes de Chréa) et le point le plus bas 217m (Chiffa).

Le massif de Blida sur lequel s'étend le Parc national de Chréa fait partie des zones externes de la chaîne alpine en Algérie. Il se situe au sud des massifs anciens kabyles et des massifs du Chenoua et de Bouzaréah dont il est séparé par le synclinal plio-quatenaire de la Mitidja. Ce massif a été le théâtre de violents mouvements orogéniques datant de la dernière partie du tertiaire, lui donnant surtout dans sa partie centrale un aspect très mouvementé. Il se compose presque entièrement de schistes d'âge crétacé inférieur sans fossiles, d'éboulis de pentes de même origine, sans cohésion qui se désagrègent en éléments plus ou moins grossiers et pauvres en éléments minéraux. Ces schistes se prolongent régulièrement vers le sud sud-est sous des argiles variant entre 40 et 60% et forment la base sur laquelle se sont accumulés les dépôts des terrains postérieurs : calcaires marneux, grès, argiles sableuses et conglomérats.



Chemin botanique

Milieu biotique



Cédraie bienvenante

★ La flore

Les formations sylvatiques

Les formations forestières du parc national de Chréa sont à base cèdre de l'Atlas (1200 ha). Selon la dissymétrie climatique des versants, on y rencontre une unique association à *Bunim alpinum ssp atlanticum* et deux sous-associations à *Taxus baccata* et à *Juniperus oxycedrus*, *Ilex aquifolium*. Les groupements à *Bupleurum spinosum* et *Genista tricuspidata*, dans les zones dégradées.

Par ailleurs, nous relevons des formations à base de chêne vert (10400 ha), chêne liège (900 ha), le chêne zéen, le pin d'Alep et le Tuya de Berbérie (*Tetraclinis articulata*).

Flore remarquable

Le patrimoine naturel du Parc national de Chréa se compose de 1210 espèces vivantes dont 816 végétales et 394 animales réparties à travers des habitats écologiques. L'habitat à cèdre abrite 237 espèces végétales dont 46 sont spécifiques et 08 protégées. L'habitat à Chêne vert est riche de 397 espèces végétales dont 103 spécifiques et 05 protégées. Il regroupe près de 50 % de la flore recensée au Parc. L'habitat du chêne-liège, quant à lui, présente 183 espèces végétales dont 12 sont spécifiques. Il représente 23 % de la flore du parc national. La pinède abrite 135 espèces végétales dont 25 sont spécifiques et 02 protégées. Les ripisylves contiennent 133 espèces végétales dont 08 sont spécifiques et 02 protégées.

Notons par ailleurs que 25 espèces d'orchidées sont inventoriées parmi lesquelles 04 sont protégées, et la flore mycologique est composée de 26 espèces dont 16 sont comestibles.



If



Grand houx

★ La faune

Au Parc national de Chr ea, 22 mammif eres ont  t  recens es dont le singe magot (*Macacca sylvanus*) qui est une esp ce end mique   l'Afrique du Nord. Il  volue et prolif re dans les conditions toutes naturelles dans la partie occidentale du parc national, notamment dans les gorges de la Chiffa et Djebel Mouzaia, zone class e r serve int grale.

Un nombre de 119 esp ces d'oiseaux est recens , dont 16 rapaces. Ces derniers sont fr quents dans la zone centrale, sur le versant nord et aux gorges de la Chiffa.



Renard roux



Aigle royal



Singe magot (Chiffa)

Sites et paysages naturels remarquables



Cédraie de Chréa

★ L'Arboretum de Hakou Ferraoun

Il représente une collection forestière composée de plusieurs espèces à divers stades d'évolution dont le sapin de numidie, le pin coulter, le pin noir, le tilleul, le châtaignier, le noyer, le cèdre, l'*eucalyptus*, le micocoulier, le peuplier, le laurier noble, le frêne, le houx, l'orme, le chêne zéen, le robinier, le merisier, l'érable,... Ces espèces ont été introduites en 1908 dans le cadre de l'implantation d'un périmètre de lutte contre l'érosion dans la région de Beni Ali sur une superficie de 323 ha.



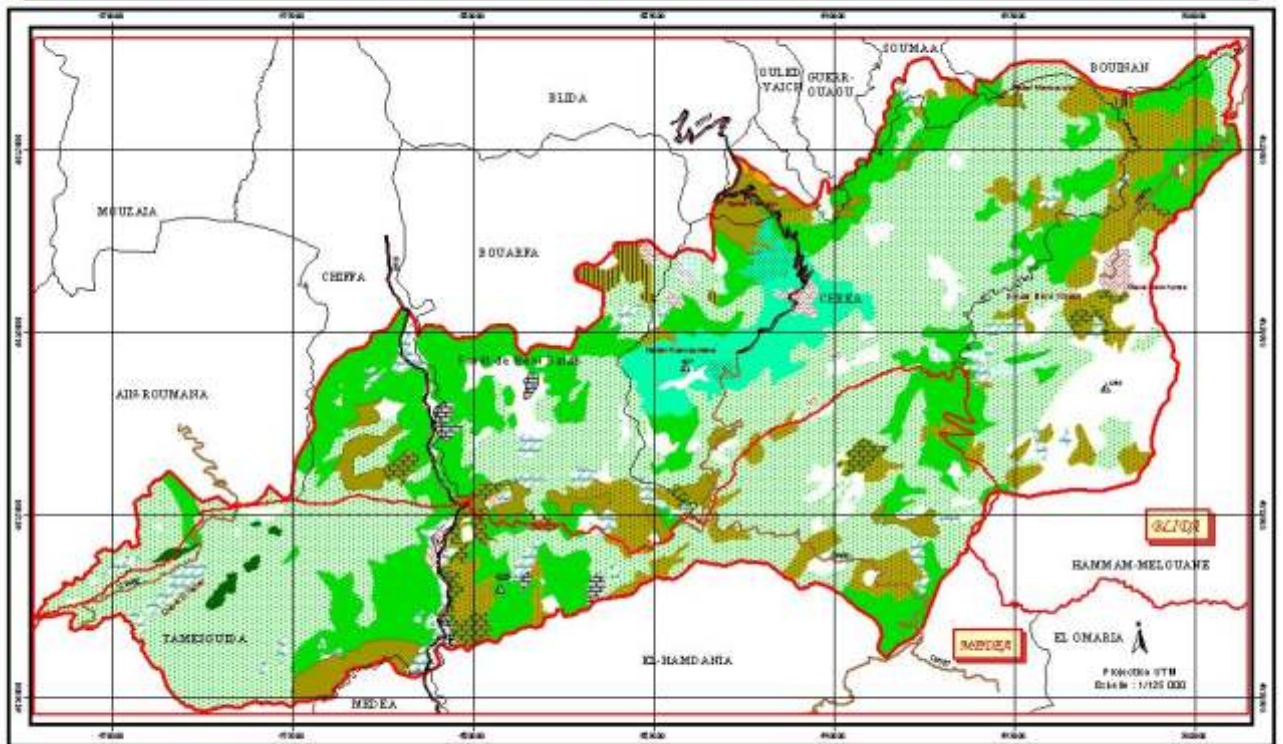
Ski Club

★ La cédraie de Chréa

Au col de Chréa, à 1525 m d'altitude, se développent sur près de 1200 ha de part et d'autre des crêtes de Chréa, les peuplements de *Cedrus atlantica* appelés communément la cédraie de Chréa. Elle est formée par de majestueux sujets, forts de bonnes centaines d'années de vie et d'évolution. Au printemps, la cédraie abrite un tapis herbacé formé de pensées et de tulipes sauvages. En automne, on y trouve des champignons en abondance dont les plus dominants sont les truffes de cèdre, les cèpes, les clavaires et les *Tricholomas*. La présence dans cette partie du territoire du parc national d'espèces rares d'orchidées en l'occurrence l'*Ophris* tridenté, le sorbier blanc, l'*Ophris* à feuilles larges et l'Origan florifère lui procurent un intérêt patrimonial très distingué.



Infrastructure touristique



★ Les Gorges de la Chiffa et le ruisseau des singes

Entaill es dans les substrats profonds de l'Atlas tellien, les gorges de la Chiffa serpentent transversalement la zone occidentale du Parc national de Chr ea en un trac e sinueux suivant sub-parall ement le cours de l'Oued Chiffa. Elles sont travers ees du Nord au Sud par la route nationale n 1 reliant en un trafic tr s dense, la frange centro-tellienne du pays   sa partie m ridionale. Les gorges de la Chiffa soutiennent de luxurieux endroits riches en cascades d'eau et en sculptures paysag res magnifiques. Elles sont parcourues continuellement, notamment au niveau du ruisseau des singes, par d'innombrables singes magot, bruyant petits et grands, en groupes ou isol s, le paysage par leurs cris et bondissements. Les gorges de la Chiffa sont fr quent ees par une population citadine recherchant sur les lieux les plaisirs de l'eau et surtout la d couverte du singe magot et l'observation de ses m eurs.

★ La zone de Ghellaie

Situ e dans la partie sommitale du Djebel Ferroukha, la zone de Ghellaie culmine   hauteur de 1450 m d'altitude dans la r gion centro-orientale du Parc national de Chr ea. Couverte principalement par un peuplement de ch ne vert tr s dense, elle forme le lieu tr s appropri  pour l'excellence scientifique en mati re de ch ne vert, et de ses diff rentes formes d' volution. De cette zone, on appr cie vers le sud, tout l'arri re-pays du parc national en particulier sa partie orientale, et vers le nord l'immensit  plate de la Mitidja et ses masses montagneuses environnantes. L  aussi, les visiteurs en qu te de nature et de curiosit s de montagne d couvrent la p pini re d'altitude du Parc national de Chr ea o  sont  lev es de nombreuses esp ces de montagne.



★ Le secteur de tranquillité de Hammam Melouane

Situé à la pointe nord-est du parc national de Chréa, la vallée de Hammam Melouane et son prolongement amont jusqu'à Imma Hlima en passant par Megtaâ Lazreg, forment ensemble un secteur de tranquillité touristique largement prisé par une population en quête d'évasion, d'intimité, d'isolement et de calme. Ce secteur est pénétré à la fois dans un tracé sub-parallèle, d'une part par le CW 61 sillonnant les crêtes de Koudiat El Guettara, et de l'autre par l'Oued Boumaâne poursuivant les profondeurs de son talweg. Ils offrent au paysage de multitudes points d'isolement où règnent dans l'ambiance paysagère des reliefs et de leur végétation le calme et la tranquillité.

Ce secteur est fréquenté par une population semi-rurale venant très souvent en familles de la Mitidja et de ses alentours, rechercher dans ce paisible endroit connu à l'image des ancêtres, des moments d'évasion pour délasser dans l'intimité, la cellule familiale. D'innombrables tentes sont plantées, souvent de fortune, à l'intérieur des bois et le long de l'oued Boumaâne.

★ La zone sauvage de Takitount

La zone de Takitount est située dans l'extrême Sud du territoire du parc national de Chréa regroupant les reliefs reculés de Djebel Sidi Mohamed et de Djebel Beni Messaoud qui se caractérisent par le caractère sauvage de leur patrimoine, favorisé par l'excentricité des lieux et leur désertion humaine. Elle constitue un véritable refuge pour une importante diversité biologique d'intérêt patrimonial très élevé. En sa qualité de réservoir biologique considérable, la zone de Takitount est le lieu tout indiqué pour la recherche scientifique sur la diversité biologique.



Monuments historiques et archéologiques



hôtel des cèdres

Six stèles commémoratives témoignant du rôle de bastion à la révolution algérienne, ont été implantées à l'intérieur du Parc national de Chréa au recouvrement de l'indépendance : Koudiat Essardj à l'Est, Megtaa Lazreg au Sud-Est, Chréa au centre, Bouhandes au Sud, Citadelle Chiffa au Nord-Ouest du parc et Djebel Mouzaia au Nord-Ouest du parc.



sentier pedestre

Enjeux et perspectives



Sortie pédagogique

A l'instar de l'ensemble des parc nationaux, Chréa investit de plus en plus dans les approches du développement durable par la recherche de créneaux à même de changer les pratiques agricoles et d'élevage afin de diminuer la pression sur les ressources naturelles. La recherche scientifique est aussi une priorité de cet établissement qui entretient des relations continues avec les universités de Blida et d'Alger ainsi que l'Institut national agronomique d'El Harach.

En plus des contraintes communes avec tous les autres parcs, à Chréa, il y a lieu d'insister sur des agents défavorables, à savoir :

- le poids anthropique pérenne exercé par le flot incessant de contingences sociales diverses (touristes, visiteurs, chercheurs, associations, sportifs, écoliers,...).
- la pollution routière résultant d'un trafic routier intense, surtout au niveau de la route nationale n°1.







Parc national de Belezma

Le Mont Belezma, cet imposant massif au relief tourmenté, avec des vallées très étroites et des pics culminants jusqu'à 2136m (Djebel Tichaou) et 2178m (Djebel Refaâ), constitue le début de la très célèbre chaîne des Aurès, fief des tribus Chaouias, symbole de farouche et séculaire résistance. Là, les villages se fondent dans le paysage et se confondent avec la roche. Austères, solitaires, grandioses, montagnes et vallées sont d'une beauté sauvage. Une flore et une faune des plus remarquables, et surtout une histoire vivante (Blockaus, grottes,...) témoignant d'une grande dynamique sociétale.



Historique et considérations générales



Boumerzoug

Le Parc National de Belezma est créé par le décret présidentiel n° 84/326 du 3 novembre 1984, au même moment que les deux parcs nationaux de Gouraya et de Taza. Sa classification a été motivée par la présence de grandes étendues de cèdre de l'Atlas dans une zone de grandes influences sahariennes et méditerranéennes, la présence d'un patrimoine archéologique et historique d'une valeur inestimable et une mosaïque de zones humides au niveau de sa partie nord est.

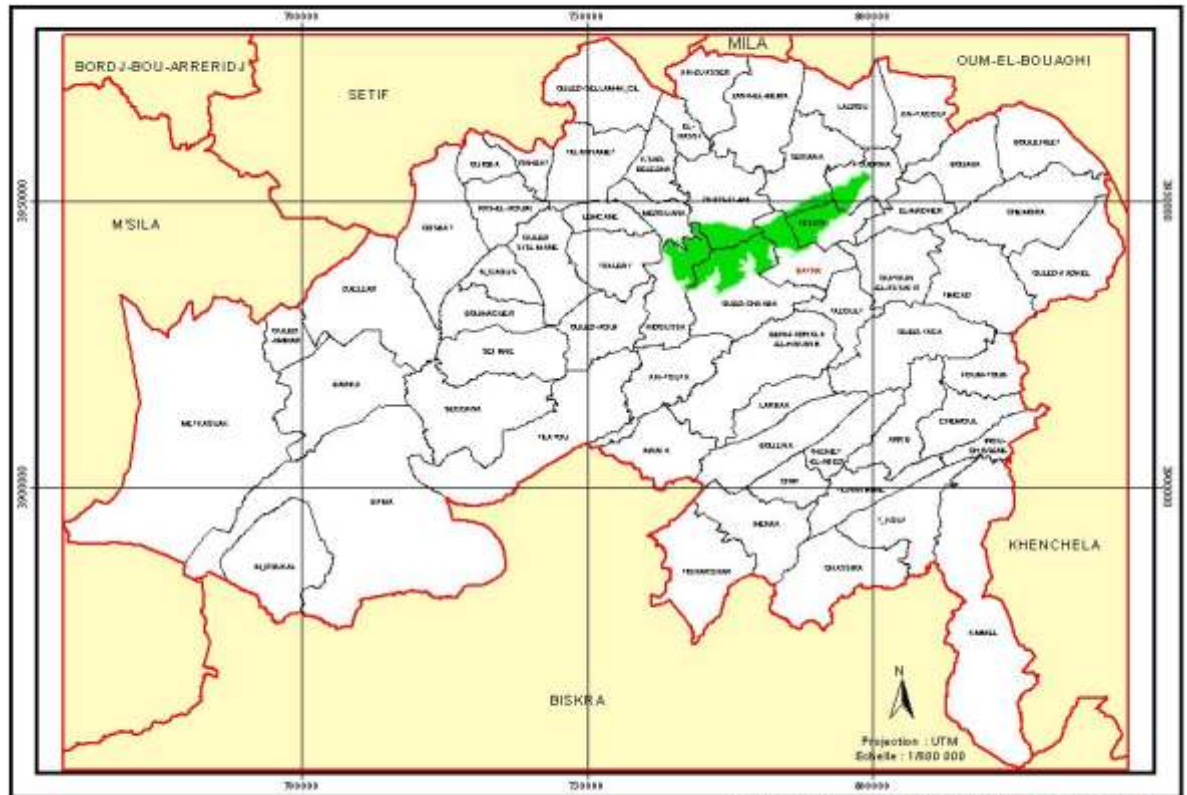
Le Parc National de Belezma se situe sur la partie orientale de l'Algérie du Nord. Il correspond à un chaînon montagneux marquant le début du massif des Aurès. Il s'étend sur une superficie de 26.250 hectares et représente un territoire de configuration allongé, étiré d'orientation sud-ouest/nord est à proximité de la ville de Batna. Il est compris entre les coordonnées Lambert suivantes : à l'ouest ($y_1 = 259,00$ $x_1 = 782,00$), au nord ($y_2 = 273,00$ $x_2 = 816,00$), à l'est ($y_3 = 271,90$ $x_3 = 817,10$) et au sud ($y_4 = 250,50$ $x_4 = 790,00$).



Bourdjem



Carte de situation



Fiche descriptive

Décret de création : 1984.

Statut juridique : Établissement public à caractère administratif (EPA).

Superficie : 26.250 hectares.

Étage bioclimatique : Subhumide frais à semi aride froid.

Flore : 447 espèces (4 % du potentiel national recensé).

Faune : 309 espèces dont 59 protégées.

Particularités

-Parc de haute montagne continentale, se situant à la limite des grandes influences sahariennes et méditerranéennes;

-véritable sanctuaire de la nature;

-formations géologiques et géomorphologiques variées d'intérêt scientifique particulier (Pics, vallées profondes et étroites, dalles rocheuses, hautes plaines encastrées);

-unique peuplement du grand Houx dans les Aurès et du chèvrefeuille étrusque;

-unique cédraie sur dalle rocheuse renfermant des sujets dépassant les 300 ans;

-existence de quatre (04) arbrisseaux de Cèdre de l'Himalaya (*Cedrus deodora*);

-riche patrimoine archéologique;

-mosaïque de zones humides au nord-nord-est.

Contact : Parc National de Belezma, rue El-Hadj Abdessamed la verdure, Batna 05000, Algérie.

Tél: 033.86.24.59 / Fax: 033.86.77.09

e-mail : laabed3@yahoo.fr



Vautour



Milieu abiotique



Djebel Tikelt

Les monts de Belezma sont caractérisés par un relief très tourmenté, avec des vallées très étroites et des pics culminants jusqu'à 2178 mètres.

L'édification de la structure géologique de la région du Parc résulte de l'interférence de deux grandes phases tectoniques successives de serrage qui se sont déroulées lors de la phase alpine et la phase atlasique de la fin de l'éocène.

Le climat de la région varie du subhumide frais au semi-aride froid, subissant les influences désertiques.



Bourdjem, partie Sud



Milieu biotique



Zone intégrale (Bourdjem)

★ La flore

Formations sylvestiques

Les principales formations sylvestiques du Parc National de Belezma sont à base de cèdre de l'Atlas (*Cedrus atlantica*) pur ou mélangé avec le Houx (*Ilex aquifolium*) ou chêne vert (*Quercus ilex*). Ce dernier présente des peuplements purs ou mélangé avec le genévrier rouge (*Juniperus phoenicea*) ou le frêne épineux (*Fraxinus dimorpha*). Notons aussi la présence importante de peuplements reliques de pin d'Alep (*Pinus halepensis*).



Genévrier et armoise

Flore remarquable

Au parc national de Belezma, un nombre de 447 espèces de végétaux est recensé, dont 9 espèces endémiques, 18 espèces protégées, 14 espèces assez rares, 21 espèces rarissimes, 19 espèces rares, 62 plantes médicinales et 29 espèces de champignons.

Ce qui caractérise le plus le Parc de Belezma, c'est sa cédraie qui est l'une des plus importantes de l'Algérie. Elle occupe à elle seule 5679,3 ha, soit 21,6 % du territoire du parc. Elle renferme un cortège floristique d'une multitude d'espèces dont celles dites orophiles qui sont endémiques de l'Algérie, des Aurès et parfois même de Belezma.



Frêne dimorphe



★ La faune

La faune du Parc National de Belezma est riche et très variée. Ainsi, plus du 1/5 des espèces protégées se trouvent présentes sur le territoire du parc ce qui démontre l'importance inestimable du capital faunistique.

La faune mammalienne est riche de 17 espèces dont 09 sont protégées. Du grand et solitaire sanglier, au furtif et fantomatique lynx caracal, des espèces aux mœurs très différentes colonisent le parc. La mangouste, la genette, la belette, le porc-épic, la très énigmatique hyène rayée dont le retour est très perceptible, le chat sauvage, vivent en parfaite symbiose au niveau parc et en constituent l'essence même de sa biodiversité.

L'avifaune est représentée par 106 espèces dont 35 sont protégées par la législation algérienne, parmi lesquelles les rapaces diurnes et nocturnes.

Une forte colonie d'insectes peuple le territoire du parc. 177 espèces sont recensées actuellement dont 13 sont protégées.

Les amphibiens et les reptiles sont aussi du lot. Sur 09 espèces recensées, 02 sont protégées en Algérie, le caméléon commun et la tortue grecque.



Pecnoptère d'Egypte



Hyenne rayée



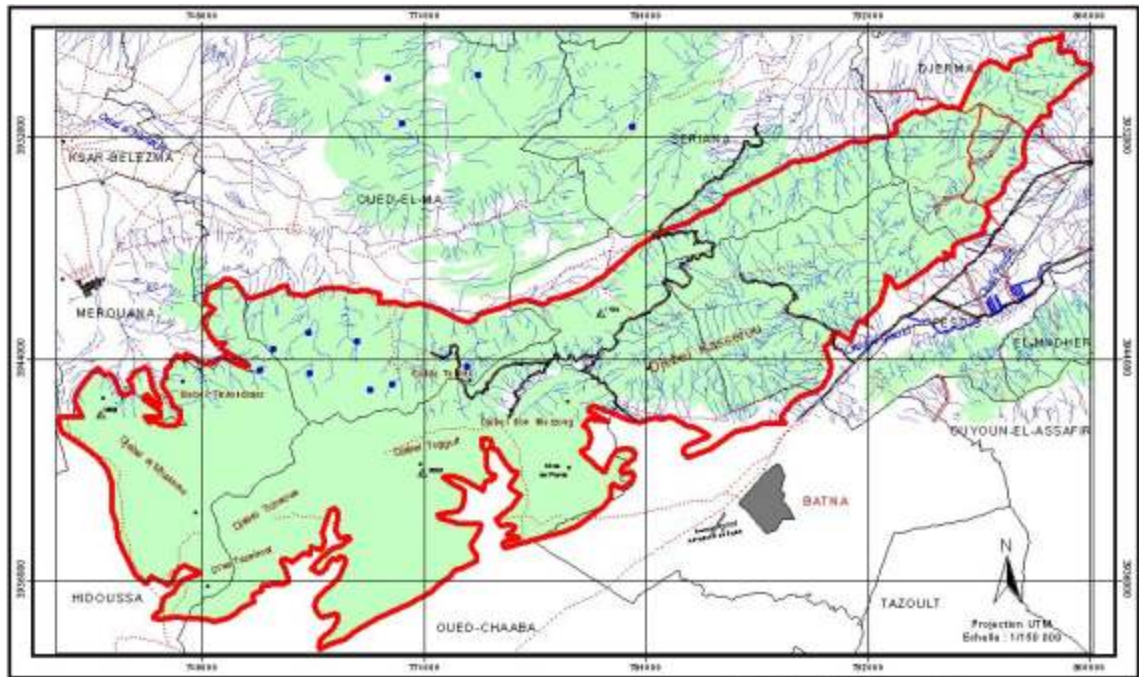
Ecureuil de Berberie

Tableau 32 : habitats d'intérêt bio-écologique dans le **PARC NATIONAL DE BELEZMA**

Types d'habitats	Superficie	Commentaire
Cédraie mixte	141,5 ha	Mélange avec chèvrefeuille étrusque et le houx.
Cédraie pure	2466,2 ha	Situé dans la majeure partie sur versant Nord, cédraie bien-venante en altitude.
Cédraie épars	3071,2 ha	Surtout sur versant sud où le chêne-vert prend le dessus.
Pelouse d'altitude	833,6ha	La neige peut rester jusqu'au mois de mai et juin sur versant nord ou dans les vallées.
Pelouse sèche	279,3 ha	Caractérise les régions chaudes du Parc National surtout Kasserou.
Falaises: escarpement rocheux	-	Des lignes rocheuses très apparentes sur les deux versants.
Pineraie	615,7 ha	Jeune forêt de pin d'Alep et reboisement de 1975.
Maquis chêne-vert et genévriers	16.844,5 ha	Occupe « la classe 5 » zone périphérique du parc National.
Cours d'eau	-	-



Sites et paysages naturels remarquables



★ Djebel Bourdjem et Chellaâlaâ

Cette zone renferme l'unique association de haute altitude de la cédraie à grand houx (*Ilex aquifolium*) dans la réserve intégrale. Le cèdre s'individualise en belles futaies et en multiples formes (cèdres en fourches ; cèdres tabulaires et longiformes ...) dépassant les 32 m de hauteur avec un tronc de plus d'un mètre de diamètre et un chêne vert d'une hauteur de 27 m se situant dans les ravins. Des sujets de cèdre d'Atlas dépassent les 300 ans. C'est le lieu d'une luxuriante végétation constituée du cortège floristique de cèdre de l'Atlas à faciès sec ; tels que : "*Acer monspessulanum*, *Lonicera etrusca*, *Ilex aquifolium*, *Cotoneaster racemiflora*, *Berberis hispanica*, *Crataegus oxyacantha et monogyna*, *Ophrys lutea*, Orchis de Robert (*Bartia robertina*), *Epicpatis helliborine*".

Dans le Djebel Chalaâla où se trouve l'unique cédraie sur dalle rocheuse par son originalité sur une superficie de 30 Ha qui confère au paysage un cachet unique et un intérêt particulier en matière de protection.



Rhaouat



Theniet El Gontas

★ Région de R'Haouat

C'est une zone de vergers représentant un tableau harmonieux de grande valeur esthétique. Les pommiers et les noyers côtoient les géants peupliers qui se perdent dans le firmament. La légendaire source de Titaouine offre sa fraîcheur et envoûte le visiteur par ses belles cascades.

★ Théniet El Gontas

Domaine des cèdres séculaires et véritable belvédère sur une grande partie du Parc National, cette réserve intégrale est le point le plus vierge de cette contrée, coiffée par le haut sommet de Tichaou (2138 m).



Bourdjem



Sites archéologiques



Ruines romaines

Le parc renferme des sites qui ne sont jusqu'à maintenant pas tellement connus. Ce sont des grottes sur le versant Nord du Djebel Tichaou qui méritent de sérieuses investigations. Des sites archéologiques très importants se localisent tout autour du parc de Belezma et même en son sein. A titre d'exemple, on cite le Mausolée des rois numides (le Madracen) situé au Nord -Est des limites du parc à environ de 5 km. Lors de trois passages au Madracen en 1969 et 1970 de MOLINIER VIOLLE, une découverte de poutres de cèdres à l'intérieur de monument a été faite. Le Madracen est le plus grand monument punique encore subsistant en Afrique du Nord datant de plus de 200 av. J.-C. Il témoigne de la présence du cèdre dans cette région et à cette époque.





Enjeux et perspectives



Vergers de Rhaouat

Le parc, en plus de ses missions «traditionnelles» de protection, de sensibilisation, de loisirs, s'efforce actuellement et en dépit des différentes contraintes (nuisances, carrières, dépotoirs, certaines maladies tels que le dépérissement du cèdre, les attaques de chenilles processionnaires du pin et du cèdre, les scolytes,...) à gagner le challenge du diptyque Développement / Durabilité à travers une meilleure approche du volet socio-économique et une meilleure participation au développement local (valorisation du pôle touristique). Il se propose d'asseoir une politique visant à désenclaver les populations rurales et la promotion de la femme dans le cadre du programme national du développement agricole et rural en insistant surtout sur :

- ▶ l'amélioration de l'état de connaissances techniques spécifiques en agriculture durable.
- ▶ l'amélioration des conditions de vie de la femme et l'octroi de la capacité d'agir avec une certaine connaissance des rôles clés des femmes dans la production vivrière et la bonne gestion des ressources naturelles.
- ▶ le renforcement des capacités de la mise en œuvre effective de l'approche participative qui aide la femme rurale à constituer et gérer des associations intergroupes.
- ▶ la réhabilitation et la valorisation des produits de l'artisanat.
- ▶ la création de coopératives féminines d'élevage (aviculture, cuniculiculture, apiculture, etc.).
- ▶ l'extension du parc pour inclure les ruines de Zana, le tombeau de Medracen, les gravures rupestres d'Oued Tirchiouine (Jebel Refâa) et les zones humides légendaires de Djendly, Medracen, Draâ Boultif, Zana, Gadaine....



Secteur de Hamla





Parc national de Taza

Jijel : le pays des couleurs, des lumières et des formes. Mer, plaines et montagnes peignent un contraste de paysages naturels d'une rare beauté. Ce « pays » donne une étrange valeur à tout ce qui appartient aux hommes, au moindre champ gagné sur la pente de la montagne, au bassin qui contient les eaux pour arroser les prairies, aux murettes de pierres sèches qui limitent les pâturages et les labours. Il faut savoir ce que représente la nature dans cet écrin, il faut savoir apprécier et savourer la splendeur de ce paradis.



Historique et considérations générales



Barrage d'Erraguène

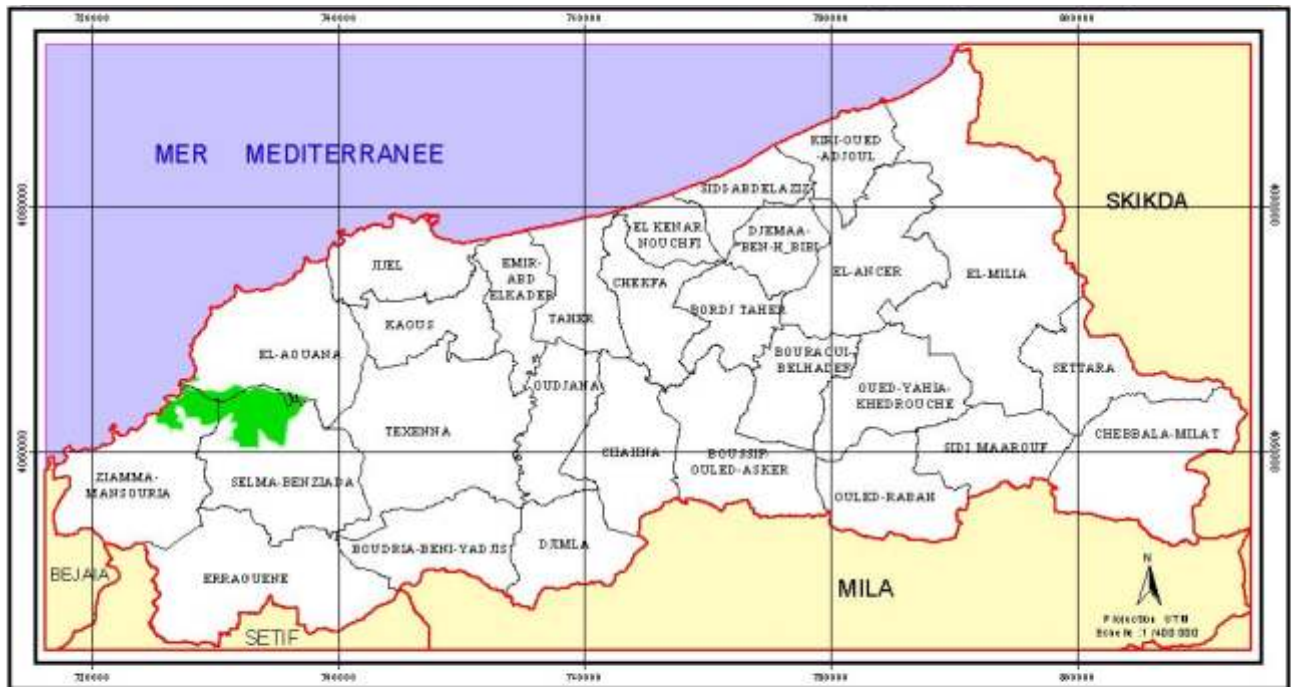
Le parc national de Taza a été créé pour la première fois par arrêté gouvernemental le 28 août 1923 sous la dénomination de parc national de Dar El Oued et Taza sur une superficie de 230 ha répartis entre les forêts domaniales de Dar El Oued (130 ha), de Guerrouch (70 ha) et des terrains melks (30 ha), dépendant ainsi des communes mixtes de l'Oued Marsa et de Djidjelli (ancien nom de Jijel), arrondissement de Bougie. Après l'indépendance, il est re-proclamé parc national par décret présidentiel n° 84-328 du 03 novembre 1984 sur 3807 ha incluant ainsi les deux zones " Dar El Oued " et " Taza ". Situé dans la partie nord-est de l'Algérie qui fait partie de la Petite Kabylie des Babors, le parc national de Taza s'ouvre sur la Méditerranée par ses 9 Km de côtes (plages et corniche). Il est à 30 Km au sud ouest de Jijel et à 60 km à l'Est de Béjaïa. Il est entièrement localisé dans la wilaya de Jijel et s'étend sur deux daïras : El-Aouana et Ziama Mansouriah, incluant trois communes : El-Aouana, Selma Benziada, qui couvre près de 50% du territoire du parc national de Taza et Ziama Mansouriah. Il se situe principalement dans le massif forestier de Guerrouch. L'exposition nord est dominante. Il inclut 8,5 Km de la R.N. 43 qui est la plus importante de par le taux de fréquentation quotidienne. Le parc national de Taza est situé entre les coordonnées géographiques de latitudes : entre 40 G 70 et 40 G 80 soit, entre 36° 35' et 36° 48' 34". Et de longitudes : entre 3 G 50 et 3 G 70 soit, entre 5° 29' 2" et 5° 40' 3". Une extension du parc national est en voie de finalisation, ce qui ramènerait les limites du parc national aux coordonnées suivantes : Nord (X = 764 Y = 392,9) ; Sud (X = 745,6 Y = 370,6) ; Est (X = 752,5 Y = 362,2) et Ouest (X = 743,4 Y = 371). Cette extension ramènerait la surface à 50 000 ha de la partie terrestre, en plus de 30 Km de côte.



Dar El Oued



Carte de situation



Fiche descriptive

Type : Parc de montagne avec influence maritime.

Statut juridique : Établissement public à caractère administratif (EPA).

Décret de création : n° 84-328 du 03 novembre 1984.

Point culminant : 1121 m (Koudiet el Kern).

Étage bioclimatique : humide tempéré

Flore : 435 espèces dont 26 endémiques.

Faune : 135 espèces : 131 oiseaux dont 45 protégés,
15 mammifères dont 11 protégés.

Particularités :

Le parc national de Taza est l'unique aire classée qui abrite:

- ✘ des chênaies pures et mixtes de Chêne zéen (*Quercus faginea*), Chêne afarès (*Quercus afares*) et Chêne liège (*Quercus suber*) ;
- ✘ la Sittelle kabyle (*Sitta ledanti*), passereau endémique d'Algérie ;
- ✘ le taux de boisement le plus élevé d'Algérie ;
- ✘ une grande diversité biologique ;
- ✘ un territoire à écosystèmes terrestre et marin à la fois ;
- ✘ un domaine maritime qui s'étend sur 9 Km de côte non polluée.

Contact : BP 70 B. Jijel

Tél. : (213)34 47 31 61 / Fax: (213) 34 49 25 12

e-mail: dtaza.dz@caramail.com



Camping
Dar El Oued



Milieu abiotique



Grotte merveilleuse

Le site du parc national de Taza a subi d'importants mouvements géotectoniques qui ont généré une géomorphologie remarquable : corniche, gorges, grottes, cols, avens, pics de montagnes... Du point de vue géologique, le parc national de Taza est situé à l'extrême nord-est de la chaîne calcaire des Babors et au sud du massif éruptif d'El Aouana. On y distingue deux types lithologiques dominants : les terrains sédimentaires à roche mère gréseuse appartenant à des formations du secondaire et du tertiaire et les terrains volcaniques caractéristiques dans les zones franches du Nord. La forêt de Guerrouch repose sur des terrains de nappes numidiennes à alternance de bancs gréseux et de flysch. Quatre types de sols y sont rencontrés : sols calcaires, sols podzoliques, sols rendzine et humus acide.

Le parc national de Taza est une zone montagneuse à altitudes relativement peu élevées. Son territoire culmine à 1121 mètres au pic de « Djebel el Kern », situé à l'extrême nord-est du parc. Le relief est très accidenté, les pentes dépassant les 25 % dominant près de 50% du territoire du parc. L'exposition nord est dominante sur environ 35% du territoire. Les formations au relief tourmenté présentent une succession d'anticlinaux et de synclinaux en général d'Est en Ouest. Les terrains calcaires à forte proportion de grès et de marnes expliquent la présence de chêne liège. Deux principaux Oueds sillonnent la zone du parc national de Taza : Oued Dar El Oued et Oued Taza.

Le bioclimat dominant est celui de l'étage humide tempéré. La température moyenne du mois le plus chaud est de 27 °C pour le mois d'août et la température moyenne du mois le plus froid est de 12,7 °C pour le mois de Janvier. La pluviosité annuelle moyenne est de 1200 à 1400 mm, mesurée à une altitude de 700 mètres au niveau du lieu dit maison forestière de Guerrouch.



Pont de Dar El Oued



Milieu biotique



Paysage hivernal

✦ La flore

Formations sylvestiques

Le parc national de Taza présente l'unique localité où le chêne zéen (*Quercus faginea*) occupe d'un seul tenant une vaste étendue (1670 ha). La forêt de chêne zéen pure a la particularité d'être presque dépourvue de sous-bois, ce qui limite considérablement la vitesse de propagation des feux lors des incendies. Le côté esthétique de ce peuplement et de ses paysages offert aux visiteurs incite, à lui seul, à attacher un intérêt particulier à cette espèce. Les peuplements de chêne-liège (*Quercus suber*), avec une étendue de 756 ha, occupent la seconde place après ceux du chêne zéen. On le retrouve aussi en peuplement mixte avec le chêne zéen sur 155 ha. Il représente par contre l'essence dominante par rapport à l'ensemble de la wilaya de Jijel où sa production peut atteindre parfois 50 % de la production nationale totale. La qualité de son liège est la plus recherchée dans le monde. On y retrouve aussi le chêne afarès (*Quercus afares*) sur une étendue de 265 ha, avec la particularité de présenter des peuplements purs. Les ripisylves à peupliers (*Populus nigra* et *Populus alba*) forment d'autres peuplements peu étendus (50 ha).



Ciste à feuille de sauge



Cerinthe

Flore remarquable

Au niveau du territoire actuel du parc national de Taza, 435 espèces ont été inventoriées, parmi lesquelles on distingue :

11 espèces endémiques nord-africaines, telles que *Chrysanthemum fontanesii* et *Bupleurum montanum* ;

- 5 espèces endémiques à l'Algérie et à la Tunisie, telles que *Quercus afares* et *Sedum pubescens* ;
- 10 espèces endémiques à l'Algérie, telles que *Teucrium kabylicum* et *Polygala mumbayana* ;
- 95 espèces rares, telles que *Orchis coriophora* ssp. *fragrans* et *Populus nigra* ;
- 61 espèces très rares, telles que *Erica cinerea* et *Castanea sativa*.

Il y a lieu de noter la présence de 147 plantes médicinales dont : *Arbutus unedo*, *Artemisia vulgaris*, *Ceratonia siliqua*, *Castanea sativa*, *Laurus nobilis*, *Marrubium vulgare*, *Melissa officinalis*, *Lavandula stoechas*, *Mentha pulegium*, *Olea europea*, *Pistacia lentiscus*, *Ricinus communis*, *Verbena officinalis*,...



Camomille



* La faune

Le parc national de Taza est riche d'une faune composée de 146 espèces. Sur les 15 espèces de mammifères du parc, 11 sont protégées par la loi dont le singe magot (*Macaca sylvanus*), le renard roux (*Vulpes vulpes*), la genette commune (*Genetta genetta*), la hyène rayée (*Hyena hyena*),...

Un nombre de 131 espèces d'oiseau y est inventorié, composé de 89 passereaux, 23 rapaces et 19 espèces d'eau. Parmi elles, 45 sont protégées par la loi (17 passereaux, 23 rapaces et 5 oiseaux d'eau). On en cite la Sittelle kabyle (*Sitta ledanti*), le Bruant ortolan (*Emberiza hortulana*), le cincle plongeur (*Cinclus cinclus*), le martin pêcheur (*Alcedo atthis*), l'aigle royal (*Aquila rapax*), le faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*), la cigogne blanche (*Ciconia ciconia*)...



Le chacal



Le hérisson



Le singe magot

Tableau 39 : Oiseaux d'eau du Parc National de Taza

Nom commun	Nom scientifique	Famille
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	Ardeidae
Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>	Scolopacidae
Chevalier guignette	<i>Tringa hypoleucos</i>	Phalarodidae
Cormoran huppé	<i>Phalacrocorax aristotelis</i>	Phalacrocoracidae
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	Ciconiidae
Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>	Laridae
Goéland brun	<i>Larus fuscus</i>	Laridae
Goéland d'audouin	<i>Larus audouinii</i>	Laridae
Grand gravelot	<i>Charadrius hiaticula</i>	Charadriidae
Grand cormorant	<i>Phalacrocorax carbo</i>	Phalacrocoracidae
Grande aigrette	<i>Egretta alba</i>	Ardeidae
Grèbe castagneux	<i>Podiceps ruficollis</i>	Podicipedidae
Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>	Podicipedidae
Héron garde-bœuf	<i>Bubulcus ibis</i>	Ardeidae
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	Ardeidae
Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i>	Ardeidae
Mouette rieuse	<i>Larus ridibundus</i>	Laridae
Petit gravelot	<i>Charadrius dubius</i>	Charadriidae
Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	Sternidae



Sites et paysages naturels remarquables



Camping de Dar El Oued

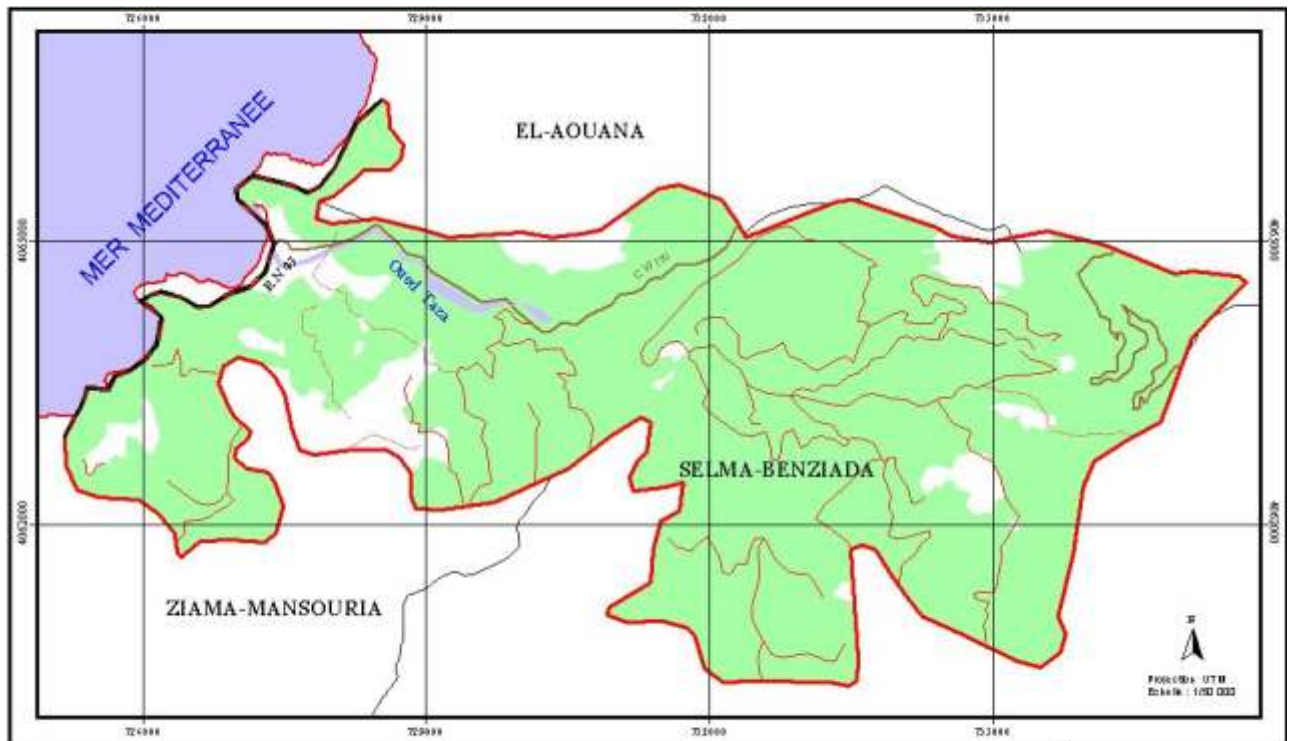
Parmi les sites les plus remarquables, il y a en plus des majestueuses forêts de Chêne zéen, principalement situées dans le massif montagneux de Guerrouch :

- La Grotte Merveilleuse: unique en son genre et par l'attraction qu'elle exerce sur les touristes qui viennent la visiter en nombre important.

- La presqu'île de Ziama Mansouriah : Elle constitue l'un des rares refuges du Pin d'Alep (*Pinus halepensis*) qui a survécu dans la région en échappant aux incendies.



Grotte merveilleuse



- Un ensemble d'îlots où séjournent de nombreux oiseaux migrateurs.
- Les terres agricoles telles que celles de la zone de Selma, uniques de par leur qualité paysagère et de par leur situation sur toute la longueur d'une vallée que dominent de part et d'autre deux montagnes richement boisées.
- Le barrage d'Erraguène : d'une étendue d'environ 900 ha qui constitue une importante station d'hivernage pour de nombreuses espèces d'oiseaux d'eau.



Plage de gallets (Dar El Oued)



Monuments historiques et archéologiques importants



Grand phare

Le territoire du parc national de Taza renferme un patrimoine archéologique important dont :

- Un cimetière préhistorique où des ossements d'animaux et d'hommes primitifs ont été découverts ;
- Des vestiges archéologiques de l'ère romaine, notamment au niveau de Ziama Mansouriah ;
- La mystérieuse source dite "El M'chaki" sise près de la commune de Selma Benziada. Des historiens se sont aussi intéressés à cette source, tels que Charles Ferrault ou encore El Bakri au 11ème siècle, qui l'aurait nommée "la source des cinq temps".



Site des grottes merveilleuses



Enjeux et perspectives



Aftis

Le parc national de Taza estime que l'affectation de certaines zones sensibles aux Z.E.T. (zones d'expansion touristique), cas du territoire vulnérable de l'île de Dj'bila sise à Zياما Mansouriah, expose inévitablement ces écosystèmes à toutes formes de dégradation notamment s'il n'y a pas élaboration d'une charte imposant aux différents intervenants une stricte observance des lois en matière de préservation du patrimoine naturel en général.

D'un autre côté, la R. N. 43 (unique accès principal reliant Jijel à Béjaïa) occasionne une grande vulnérabilité des habitats naturels qui lui sont proches comme c'est le cas des Grottes Merveilleuses...

Par ailleurs, et soucieux de vouloir pérenniser la biodiversité dans cette portion du bassin méditerranéen, connu pour la fragilité de ses écosystèmes, le parc national de Taza propose une extension de son territoire sur 50 000 hectares repartis en une zone terrestre où 199 espèces végétales nouvelles sont recensées (*Carex punctata* et *Rhamnus alaternus*, *Linum numidicum*, *Medicago rigidula*, *Sedum stellatum*, *Orchis maculata*, *Dryopteris disjuncta* et *Hieracium ernesti*) et une zone marine où l'île d'El-Aouana constitue une zone écologique de première importance pour la nidification de certains oiseaux marins. Un défi à relever !



Corniche jijelienne



Parc national de Gouraya

Au milieu de l'azur infini de l'entrée ouest de Béjaïa, naît subitement un monticule d'un blanc cendré, voilé de reflets irisés du bleu marin et d'un vert émeraude d'une végétation luxueuse. Le Gouraya s'avance brusquement dans la mer et forme l'extrémité occidentale du golfe de Béjaïa. Il nous captive, nous charme et nous envoûte. On comprend d'emblée le secret de sa vénération séculaire.



Historique et considérations générales



Le port

Le Gouraya a toujours fasciné les hommes de savoir ayant vécu ou visité Béjaïa. El-Idrissi notait que « ses flancs sont recouverts de plantes utiles en médecine, telles que *hadhadh* (suc de lycium), le scolopendre, *el barbaris*, la grande centaurée, l'aristolochia, le castoun, l'absinthe et autres semblables ».

Durant la période coloniale, le parc national du Djebel-Gouraya a été constitué par arrêté gouvernemental du 07 août 1924. Il était confiné dans le domaine nord-ouest de la ville balnéaire de Bougie. Il était défini à partir du bord même de la mer et intègre tout l'escarpement rocheux du monticule de Gouraya. Il s'étendait sur une superficie totale de 530 ha. Après l'indépendance, il a fallu attendre jusqu'en 1984 pour voir un regain d'intérêt au véritable poumon de la ville portuaire.

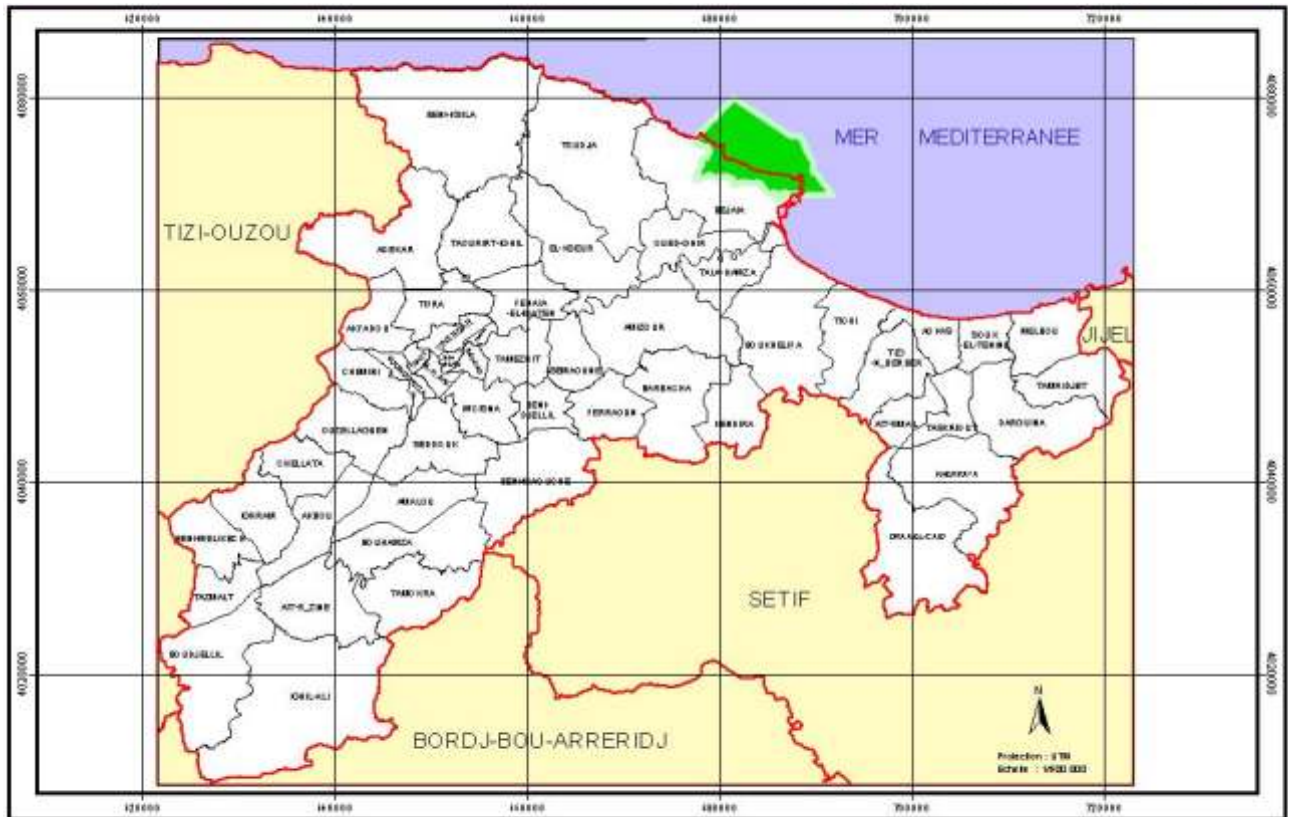
Ainsi, le parc national de Gouraya, est une aire protégée créée par décret n° 84.327 du 03 novembre 1984 et régit par un statut défini par le décret n° 83-458 du 23 Juillet 1983 fixant le statut type des parcs nationaux modifié et complété par le décret exécutif n° 98-216 du 24 juin 1998. Le Gouraya s'étend sur une superficie de 2080 ha. A partir de l'an 2001, il a été intégré au parc par arrêté n° 407/2001 du Wali de Béjaïa, un écosystème lacustre; le lac Mézaïa qui s'étend sur une superficie de 2,5 ha. En 2004, le parc national de Gouraya a été classé comme réserve de biosphère par le conseil international de coordination du programme *l'homme et la biosphère* (MAB) de l'UNESCO à Paris.



Cap Carbon



Carte de situation



Fiche descriptive

Décret de création : n° 327/84 du 3 novembre 1984.

Statut juridique : Établissement public à caractère administratif (EPA).

Superficie : 2080 mont gouraya et 2,5 ha du lac Mézaïa.

Point culminant : 672 m (Fort Gouraya).

Étage bioclimatique : Humide à hiver doux.

Flore : 460 espèces dont certaines rares spécifiques à la région et d'intérêt national. 35 espèces lacustres.

Faune : 13 espèces de mammifères à statut national, riche avifaune dont 33 espèces à statut national. 420 espèces d'insectes. 05 espèces de mammifères marins, 211 espèces de poissons, 173 espèces zooplanctonique et 164 zoobenthique.

Particularités :

- ✘ Sites et paysages naturels caractéristiques.
- ✘ Monuments historiques et archéologiques importants.
- ✘ Partie marine s'allongeant sur environ 11,5 km de côte.
- ✘ Milieu lacustre s'étendant sur 2,5 ha.

Contact : Parc National de Gouraya Sidi Touati, route de Gouraya, Béjaïa.

Tél: 213. 34. 21. 19. 47 / Fax: 213. 34. 21. 27.82

E. mail: pngouraya@wissal.dz



Ile de Pisans



Milieu abiotique



Cap Carbon

Le parc national de Gouraya est situé sur la côte Est d'Algérie et fait partie de la chaîne côtière de l'Algérie du Nord. Il s'ouvre sur la mer méditerranée sur une longueur de 11,5 km. Ses coordonnées géographiques sont de 36° 46' Nord et 05° 06' Est. Il est situé entièrement dans la Wilaya et la commune de Béjaïa à : 127km à l'Est de Tizi Ouzou, 110km au Nord-Est de Sétif, 96 km à l'Ouest de Jijel, 239 km au Sud-Est de Constantine. Sa superficie est de 2080 ha. L'altitude varie de 0 (bord de la mer) jusqu'à 672 m (fort Gouraya). Le Gouraya est un parc national côtier. Il est situé à la limite immédiate de la ville de Béjaïa. Il occupe le massif montagneux qui surplombe la ville. C'est un parc national suburbain et renfermant un plan d'eau d'une superficie de 2,5ha situé au centre ville.

L'ensemble de la région du parc national de Gouraya correspond au domaine tellien et plus précisément aux chaînes littorales kabyles, appelées communément chaînes liasiques ou chaînes calcaires. La structure observée dans le territoire du parc est orientée Nord-Ouest/Sud-Est. Le Djebel Gouraya et son prolongement Adrar-Oufarnou forment un anticlinal dont l'axe correspond à la ligne de crête de ce massif. Les sols sont riches en matière organique, le type d'humus est de mull- ou mull- moder. Ils sont de type brun calcique évolué, avec un profil de type A(B)C, sol brun calcique lessivé de type A(B)C, sol jeune brun calcaire peu profond, de type A(B)Cca et sol polycyclique.

Le parc national de Gouraya a un climat méditerranéen, appartenant au bioclimat humide à hiver doux. La saison sèche s'étale de la mi-mai à la fin du mois d'août de l'année. La quantité de pluie, irrégulière durant l'année, s'élève en moyenne à 930 mm.



Corniche



Milieu biotique



Formation végétale dense

★ La flore

Le Gouraya présente des richesses écologiques et esthétiques exceptionnelles, notamment la flore (terrestre lacustre et marine) dont certaines espèces sont d'une importance nationale comme la station à Euphorbe (*Euphorbia dendroïdes*) et celle du Buplèvre (*Bupleurum plantagineum*). La flore est classée en fonction de son biotope, comme suit :

Flore terrestre :

Les sols superficiels du Gouraya accueillent 460 espèces végétales communes aux régions siliceuses méditerranéennes dont certaines espèces rares spécifiques à la région d'un intérêt national, comme c'est le cas de la station à Euphorbe arborescente *Euphorbia dendroïdes* et celle du Buplèvre *Bupleurum plantagineum*, *Lithospermum rosmarinifolium*, *Sedum multiceps*. 150 espèces ont des vertus médicinales (Absinthe *Artemisia absinthium*, Anthyllide vulnéraire *Anthyllis vulneraria*, Ivette *Ajuga iva*, Inule visqueuse *Inula viscosa*).

Flore lacustre :

Il existe 35 espèces caractérisant les zones humides (*Populus alba*, *Populus nigra*, *Typha angustifolia*). L'analyse de l'eau du lac révèle l'existence de 147 taxons dont 02 espèces sont nouvelles pour le continent africain à savoir: *Cosmarium subtumidum* et *Lepocinclis turbiniformis*.

Flore marine :

Le milieu marin renferme 55 espèces phytoplanctoniques et 72 espèces phytobenthiques dont 07 espèces dites "remarquables". Il s'agit des espèces classées selon le livre "rouge" des végétaux, peuplements et paysages marins menacés de Méditerranée *Lithophyllum lichenoides*, *Cystoseira ercegovicii*, *Cystoseira mediterranea*, *Cystoseira sedoides*, *Cystoseira spinosa*, *Cystoseira stricta*, *Dictyopteris membranacea*, ainsi qu'une espèce de phanérogame marine *Posidonia oceanica*.



Eglantier toujours vert



Bourrache



★ La faune

Le parc est considéré comme une aire naturelle par excellence du singe Magot (*Macaca sylvanus*) et un véritable sanctuaire ornithologique favorable aux oiseaux sédentaires ou migrateurs. Comme pour la flore, la faune du parc national est classée en fonction du biotope considéré.

Faune terrestre :

En plus du fait que le Gouraya constitue l'aire naturelle par excellence du singe Magot (*Macaca sylvanus*) et certains mammifères dont 13 ont un statut national: Porc épic (*Hystrix cristata*), Chacal (*Canis aureus algeriensis*), Genette (*Genetta genetta*), Mangouste (*Herpestes ichneumon*). Il est aussi considéré comme un véritable sanctuaire ornithologique favorable aux oiseaux sédentaires ou migrateurs dont 33 espèces ont un statut national telles que :

Cormoran huppé (*Phalacrocorax aristotelis*), Martin pêcheur (*Alcedo atthis*), Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*), Serin cini (*Serinus serinus*), Chouette hulotte (*Strix aluco*).

Concernant l'entomofaune, 420 espèces sont inventoriées dont 36 appartenant aux groupes de Rhopalocères et Hétarocères et 19 espèces d'un intérêt national: Mante religieuse (*Mantis religiosa*), Machaon (*Papilio machaon*), *Iphiclides podalirius*, *Gonepteryx rhamni*.

Faune marine :

La zone marine renferme 05 mammifères dont 4 ont un intérêt national, 211 espèces de poissons, 173 espèces zooplanctoniques et 164 espèces zoobenthiques. La côte marine accueille différentes espèces d'oiseaux d'intérêt national: Fou de bassan (*Sula bassana*), grand cormoran (*Phalacrocorax carbo*).

Faune lacustre :

Le lac Mézaïa accueille 37 espèces d'oiseaux, dont 07 sont d'un intérêt national. Il y a lieu de citer le héron crabier (*Ardeola ralloïdes*), Aigrette garzette (*Egretta garzetta*).

Concernant les invertébrés, 43 espèces dont 4 libelulidés ont été inventoriées.



Chacal



Genette

Tableau ..: Evaluation des Mammifères marins du parc national de Gouraya

Nom Scientifique	Nom Commun	Localisation	Statut
<i>Physeter macrocephalus</i>	Cachalot commun	Zone marine	Espèce protégée par l'arrêté du 17/01/1995.
<i>Delphinus delphis</i>	Dauphin commun	Au large de Cap Carbon et de la pointe noire	//
<i>Tursiopa truncatus</i>	Grand dauphin ou Dauphin souffleur	Au large de Cap Carbon, à la pointe Mézaïa et au droit d'Adrar Oufarnou	//
<i>Phocoena phocoena</i>	Marsouin	Zone marine	//



Sites et paysages naturels remarquables



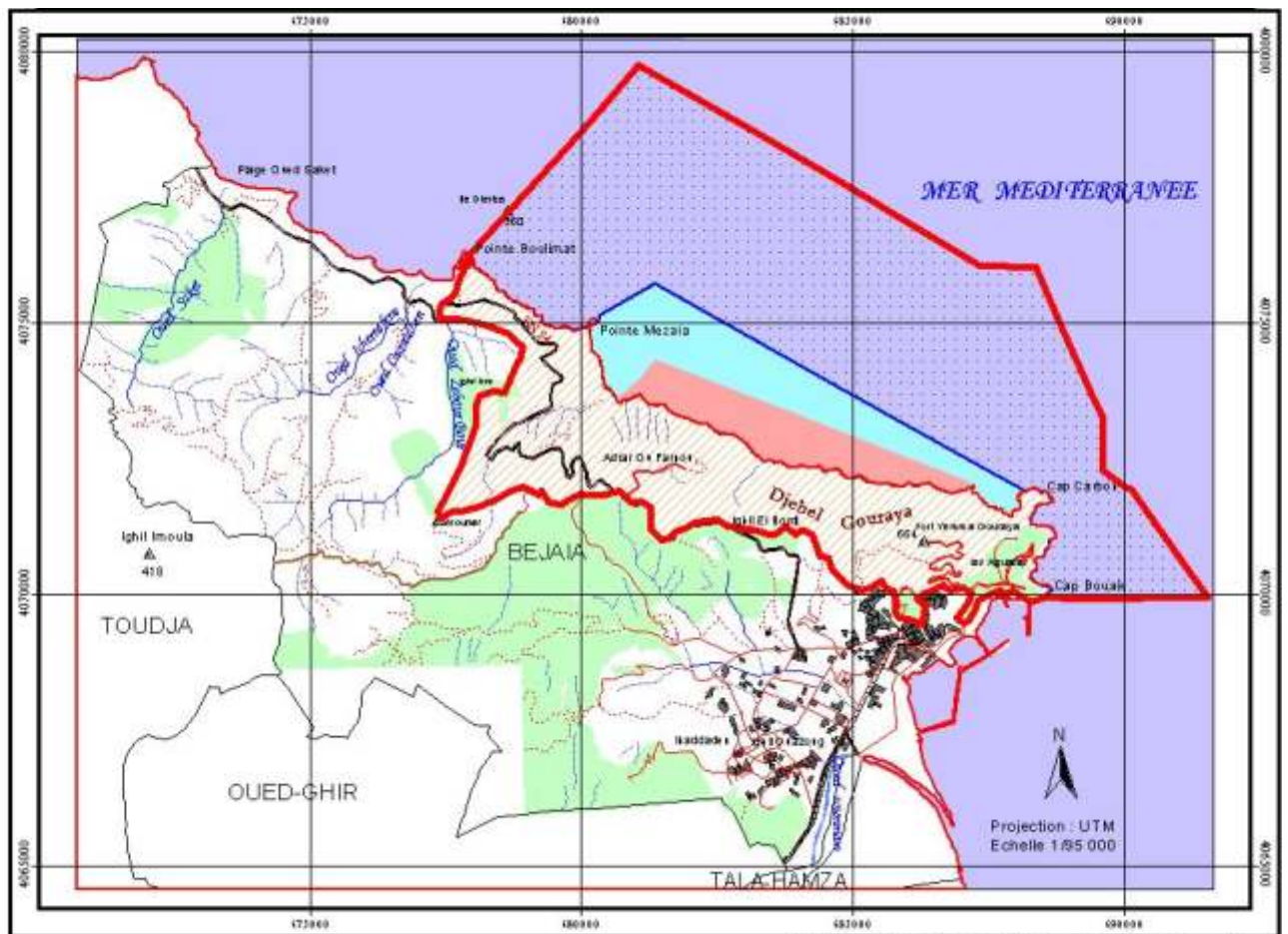
Cap Carbon

La région de Gouraya renferme des qualités esthétiques exceptionnelles, ce qui lui vaut sa vocation touristique par excellence. Neuf sites exceptionnels sont incontournables lors de la visite du parc, à savoir :

La crête du Djebel Gouraya, le Pic des Singes, le Cap Carbon, la baie des Aiguades, la corniche du grand phare, la pointe des salines (Tamelah), la pointe noire, l'île des Pisans et la côte ouest.



Port de Béjaïa



L'étude de la partie marine du parc par l'ISMAL (institut des sciences de la mer et de l'aménagement du littoral) montre l'existence de 06 paysages d'un intérêt international: Encorbellement à *Lithophyllum lichenoides*, Trottoirs à Vermets, Bourrelets à *Corallina elongata*, Forêts à *Dictyopteris membranacea*, Herbiers tigrés à *Posidonia oceanica*, Récifs barrières à *Posidonia oceanica*.





Monuments historiques et archéologiques importants

Le parc national de Gouraya renferme 15 sites historiques qui ont vu leur naissance au cours des quatre époques de l'histoire de Béjaïa :

★ Période préhistorique

- Le grand abri des Aiguades, situé plus haut que le marabout de Sidi Aïssa, renferme des ossements humains, des outils en pierre, une forme assez variée de mammifères, poissons et mollusques.

- Le Tumulus du pic des Singes, à la hauteur de la base du pic des singes, avant d'arriver au tunnel qui mène au Cap Carbon, sur le flanc de la montagne, existe une station néolithique avec une faune marine et terrestre, des outils individuels et des poteries grossières, ces dernières sont exposées au musée de Béjaïa.

★ Période antique

- L'anse des Aiguades : les Phéniciens y construisent des comptoirs commerciaux, des tombeaux creusés dans d'énormes rochers sont visibles. C'est le lieu par lequel se fit le débarquement espagnol en 1509.

- Le marabout de Sidi Aïssa : très convoité par les habitants de Béjaïa, c'est un lieu datant de l'époque punique (ou le caveau punique), reconstruit récemment.

★ Période médiévale

- La muraille Hammadite : construite à l'époque Hammadite, cette enceinte qui avait 5000 mètres de développement formait un vaste triangle dont la base longeait la mer. Cette dernière a été classée patrimoine national.

- Le marabout de Sidi Touati : contemporain des émirs hammadites, Sidi Touati fût le fondateur d'une université musulmane qui compta jusqu'à 3000 étudiants, et fonctionna sans interruption jusqu'en 1926.

- Sidi Yahia : il est séparé des Aiguades par les escarpements du Cap Bouak. Plus loin, existe encore le tombeau de Sidi Yahia et de son père ElAziz.

- L'île des Pisans : situé sur la côte ouest. Cet îlot où la légende veut que mourut En Nacre DEL Hammadide, fût un lieu de rencontre des marchands venus d'Europe (notamment de Pise).

- Le fort Gouraya : situé au sommet du Djebel Gouraya à 672m d'altitude, le fort a été construit par les Espagnols au 16ème siècle, puis remanié par les Français au 19ème siècle.

★ Période de l'occupation française

- Le plateau des ruines : sur ce plateau rocaillieux situé sur la route de Gouraya, et sur lequel se trouvent des ruines d'un ouvrage fortifié à l'époque française.

- Fort lemercier, tour Doriac, fort Clauzel : construits par les français qui les utilisèrent comme fortins longeant la muraille crénelée qui leurs a servi à réduire l'étendue de leur système de défense.

- Le Cap Bouak : était à la fois un oratoire (Sidi M'lih), six batteries détruites comme lui à la conquête française et ce fameux sonneur de bouk qui avertissait dans le port des navires de course de la lointaine présence.



Tour Doriac



Fort Gouraya



Sidi Touati



Enjeux et perspectives



Maison du parc national de Gouraya

Le plan de gestion du parc national a permis une avancée considérable suivant trois axes principaux. Sur le plan de la recherche et le suivi écologique, plusieurs conventions ont été signées avec le monde universitaire et de la recherche (université de Béjaïa, l'INA d'El Harrach, le centre universitaire de M'sila et l'ISMAL). Les inventaires faunistique et floristique se poursuivent. Un riche programme d'équipement a pu être lancé. Un effort considérable a été consenti dans le sens de la vulgarisation, la sensibilisation et l'intégration des populations riveraines. Le volet touristique est aussi pris en considération.

En outre le parc national de Gouraya s'attèle à atteindre les objectifs de création d'un centre de réhabilitation des savoirs-faire locaux (céramiques, oléiculture et plantes médicinales et aromatiques). Deux projets de coopération ont été retenus par la communauté européenne, à savoir le projet de création d'un réseau des parcs nationaux de la Méditerranée dans le cadre du programme INTEREG III.C de la C.E.E. et le projet réseau de gestionnaires d'aires marines protégées de Méditerranée/MedPAN, le projet de classement du lac Mézaïa comme site RAMSAR, la création d'un parc ou tout au moins d'une réserve marine, concrétisation du projet de création d'un musée géologique et d'un centre de documentation spécialisée et remise en état des sites de la décharge publique de Boulimat et ceux des trois carrières d'agrégats ainsi que la station d'enrobés.

Parmi les contraintes majeures ayant une influence directe sur la gestion de l'espace protégé, nous pouvons citer les carrières d'agrégats toujours opérationnelles malgré l'expiration des délais réglementaires et l'opposition de l'administration, et la décharge de Boulimat.



Le singe magot



Ile de Pisans



Parc national de Tlemcen

Il faudrait bien des détours à travers l'histoire, bien des haltes pour cerner les mille et une beautés de la capitale du valeureux chef berbère Yaghmoracen. Tilimsen la berbère (les sources), Pomaria la romaine (les vergers), Agadir Idrisside (la forteresse), Tagrart l'almoravide, Tlemcen est la seule ville d'Algérie où l'on trouve un ensemble architectural hispano-mauresque comparable à ceux du Maroc et de l'Andalousie. Tlemcen c'est aussi cet écrin de merveilles naturelles représentées par divers reliefs tapissés de verdure, et surtout cet important patrimoine forestier peuplé d'une faune et d'une flore des plus exceptionnelles.

Historique et considérations générales



Complexe historique de Mansoura

Le parc national de Tlemcen est le dernier parc national à être créé dans le but de disposer d'un espace protégé dans l'extrême ouest d'Algérie afin de préserver un patrimoine naturel et culturel important à l'instar des suberaies de Hafir et Zarifet constituées en majeure partie par des peuplements reliques, la zéenaie de Hafir évoluant dans un microclimat humide, la pinède de Tlemcen, un boisement de 110 ans constituant un lieu apprécié par les citoyens ; Les sites naturels d'une grande curiosité comme l'Ourit et les grottes de Beni Add et les monuments historiques (Mansoura).

Créé en 1993, le parc national de Tlemcen s'étend sur la partie nord des monts de Tlemcen. Il est couvert en partie par les forêts domaniales de Hafir, Zarifet, Tlemcen, Ifri (cantons l'Ourit) et une partie de la forêt de Ain Fezza. Il est compris entre les coordonnées suivantes: nord ($x = 137,4$ $y = 183,7$) ; sud ($x = 120,9$ $y = 172,5$) ; ouest ($x = 118,2$ $y = 174$) et est ($x = 144,2$ $y = 180,7$). Il offre un ensemble de sites historiques et de paysages naturels pittoresques tels les massifs forestiers, les plaines, les falaises, les grottes et les cascades. Il chevauche le territoire de 07 communes : Terny, Ain Fezza, Sabra, Tlemcen, Mansourah, Ain Ghoraba, Beni Mester. Son altitude va de 670 m (l'Ourit) à 1418 m (Djebel Koudia).

Le parc national de Tlemcen s'étend actuellement sur une superficie de 8225,04 ha. Une extension est cependant à l'étude qui ramènerait sa superficie à 90.000 ha.



Mausolée de Sidi Abdellah El baal



Carte de situation



Fiche descriptive

- Nature** : Parc national de montagne.
- Décret de création** : n° 93/117 du 12 Mai 1993.
- Statut juridique** : Établissement public à caractère administratif (EPA).
- Superficie** : 8225,04 hectares.
- Point culminant** : Djebel Koudia 1418 m.
- Altitude** : entre 670 m et 1418 m.
- Étage bioclimatique** : semi aride supérieur avec quelques stations à microclimat humide.
- Flore** : 850 espèces dont 22 protégées, 31 endémiques, 38 rares et 27 très rares.
- Faune** : 174 espèces dont 49 protégées.
- Particularités**
- ❖ Parc national de l'extrême ouest de l'Algérie ;
 - ❖ présence des suberaies de Hafir et Zarifet constituées en majeure partie par des peuplements reliques ;
 - ❖ l'une des rares zénaies de l'ouest de l'Algérie (zénaie de Hafir) évoluant dans un microclimat humide ;
 - ❖ des sites naturels d'une grande curiosité comme l'Ourit et les grottes de Beni Add ;
 - ❖ des monuments historiques d'une valeur inestimable (Mansoura, Sidi Boumediène, Sidi Boushaq Etayer et Agadir) ;
 - ❖ dernier biotope de l'écureuil de Barbarie.
- Contact** : BP 181 Tlemcen.
Tél : 213-043-27-16-39 / Fax : 213-43-27-16
e-mail : pn_tlemcen@hotmail.com



Salle des épées (grotte Beni-Add)

Milieu abiotique



Plateau de Lala Seti

Deux grands massifs géologiques caractérisent le territoire classé. Des terrains jurassiques formant toute la zone montagneuse et des terrains tertiaires et quaternaires occupant les plaines et les vallées. Ces formations géologiques sont dominées par les dolomies et les calcaires dolomitiques. Elles sont caractérisées par la nature karstique des roches d'où le nombre important de grottes et de cavités creusées dans la roche mère. Ces roches karstifiées constituent un véritable réservoir d'eau.

On note la dominance des sols fersialitiques rouges, sols lourds et pauvres en réserves d'eau (Zarifet, Meffrouch), avec présence de sols bruns fersialitiques plus humides et poreux mais localisés (Hafir). Les sols rouges fersialitiques, à caractère vertique, prennent naissance sur la roche mère calcaire (karst) au niveau de Lalla Setti.

Un réseau hydrique relativement dense comprenant neuf oueds à régime temporaire, dont les plus importants sont oued Nachef et oued Meffrouch qui alimentent le barrage du même nom. Les sources sont au nombre de 35, à débit variable allant jusqu'à 8 l/s.

Le climat régnant est du type semi-aride supérieur avec présence de stations à microclimat humide telles l'Ourit et Hafir.



Aïn Baghdad



Milieu biotique



Suberaie de Zariffet

★ La flore

Les formations sylvatiques

Les principales formations sylvatiques sont des chênaies et la pinède. La chênaie s'étend sur le centre et l'ouest. Elle comprend le plus haut sommet du parc (1418m). Elle est à base de groupements à chêne liège, chêne vert et chêne zéen qui s'y retrouvent parfois sous forme de mosaïques très localisées. La pinède comprend les forêts de pin d'Alep de Tlemcen, Ain Fezza et une partie de Zariffet.



Cerisier

Flore remarquable

Un inventaire floristique non exhaustif a fait ressortir un taux d'endémisme appréciable et un intérêt patrimonial de première importance. Plusieurs espèces rarissimes sont recensées telles que pied d'alouette (*Delphinium emarginatum*), linaira (*Linaria burceziana*). On y rencontre aussi des espèces d'orchidées dont certaines sont très rares. On en cite particulièrement : ophrys araignée (*Ophrys sphegodes*), orchis des collines (*Orchis collina*) et *Orchis coriophora*. D'autres espèces méritent une attention telles que le chou épineux (*Brassica spinescens*), Ail doré (*Allium molly*), l'Halimium ombellé (*Halimium umbellatum*). On y rencontre aussi deux espèces endémiques à l'Oranie. Il s'agit de : *Ammoides verticillata* et *Quercus faginea sub sp tlemceniensis*.



Arbousier

★ La faune

Le patrimoine faunistique est représenté par 174 espèces dont 49 sont protégées. La population mammalienne compte 16 espèces dont 8 protégées. Il s'agit entre autres du Lynx caracal, la genette, la mangouste, le porc-épic, la belette, l'écureuil de Berberie, le hérisson d'Afrique du Nord, etc.

L'avifaune quant à elle compte 100 espèces dont 38 sont protégées. On en cite : l'épervier d'Europe, l'aigle royal, l'aigrette gazette, le hibou grand duc, la buse variable, le gros-bec, le rollier d'Europe, le milan noir, le vautour percnoptère, le guêpier d'Europe, la huppe fasciée, le serin cini, ...

Le parc compte 18 espèces reptiles dont une espèce est protégée.

L'entomfaune inventoriée compte 33 espèces d'insectes dont deux sont protégées.



Chouette hulotte



Agamide



Merle bleu

Tableau 4 : Evaluation de la faune mammalienne

Nom scientifique	Nom commun	Abon- dance	U E	Statut de protection
<i>Atelerix algirus</i>	Hérisson d' Afrique du nord	C	1 - 2 - 3 - 5	Arrêté du 17 Janvier 1995
<i>Elephantulus rozeti</i>	Macroscélide d'Afrique du nord	RRR	5 - 6	// // //
<i>Felis caracal</i>	Lynx caracal	RR	1 - 3	Décret 83.509 du 20 Août 1983
<i>Genetta genetta</i>	Genette	RR	1 - 2 - 3 - 5	// // //
<i>Herpestes ichneumon</i>	Mangouste	RR	1 - 3	// // //
<i>Hystrix cristata</i>	Porc-épic	R	1 - 2 - 3 - 5	// // //
<i>Mustela nivalis</i>	Belette	RR	1 - 3 - 5	// // //
<i>Atlantoxerus getulus</i>	Écureuil de Barbarie	RR	2 - 3 - 5	// // //



Sites et paysages naturels remarquables



L'Ourit

★ L'Ourit

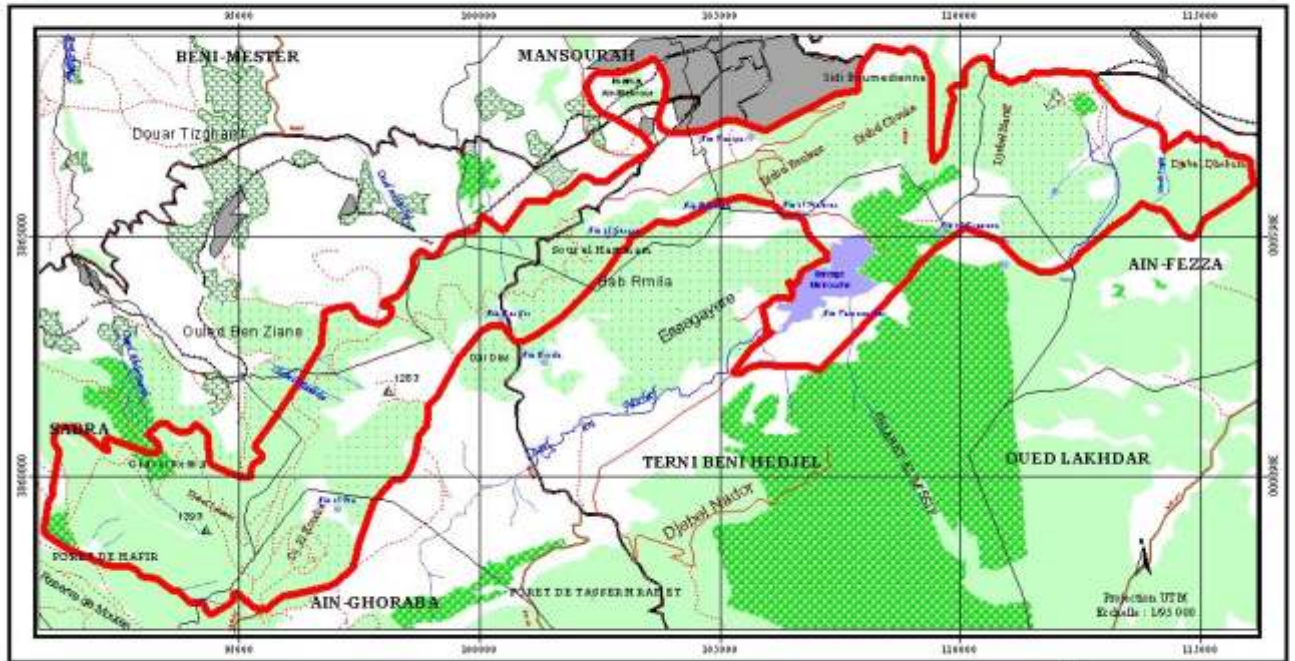
Réputé pour ses cascades dévalant une descente de sept étages de dalles calcaires et pour ses jardins irrigués disposés sur un terrain en pente.

★ Les grottes de Beni Add

Cavitation naturelle située à 17 Km à l'Est de Tlemcen, sur une altitude de 1123m et s'étendant sur une surface de 8500 m². On y apprécie particulièrement les grottes, les salles (chambre du roi, loge gardien, salle des épées), les galeries, les stalactites, les stalagmites sous forme de drapés ou d'épées ou encore des figurines (statue de la liberté, le berger et son chien ...).



Grotte Beni-Add



★ Le plateau de Lalla setti

falaise dominant la ville de Tlemcen et qui donne une très belle vue panoramique.



Chemin touristique



Vieux chêne liège



Monuments historiques et archéologiques importants



Site de Sidi Yakoub

Tlemcen est déjà connue pour son patrimoine historique important. Le parc à lui seul recèle quatre des plus importants sites classés édifices historiques que sont :

★ Le célèbre Mansourah

ou la « victorieuse ». Principal attrait de la ville de Tlemcen. Son fameux minaret haut de 40m tire son originalité de sa position médiane et de la présence à sa base de la porte principale de l'ancienne mosquée. Ses murailles forment une aire de 100 ha.

★ Sidi Boumediène

passage obligé de chaque visiteur à Tlemcen, c'est le saint patron de cette ville. Son tombeau est vénéré par les musulmans de l'Afrique du Nord. On apprécie certainement le cachet architectural arabo-musulman du complexe historique.

★ Agadir

qui n'est représenté actuellement que par le minaret et quelques vestiges de la mosquée.

★ Sidi BoushaqEttayer

site historique à proximité de sidi Boumediene, composé d'un mausolée et d'un minaret.



Minaret d'Agadir

Enjeux et perspectives



Suberaie du mont Zerrifet

Comme la plupart des parcs nationaux algériens, le parc national de Tlemcen fait face à de nombreuses contraintes qui fléchissent un peu son essor. Les actions anthropiques, le surpâturage, la pollution compromettent sérieusement la gestion de ce patrimoine naturel. Néanmoins, il existe une volonté d'élargir les limites actuelles du parc vers d'autres patrimoines et écosystèmes fragiles regroupant un nombre important de sites, à savoir une succession de falaises, des forêts de Bouchouk, Tasser m'ramet, Azails et Chouly où culmine Djebel Dar Cheikh à 1616m. Notons aussi le barrage de Beni Bahdel, les sites d'intérêt spéléologique comme Ghar Boumaâza et Ghar Lekhal, les sites historiques comme le village vernaculaire de Tafessera et les mosquées de Beni Snouss.



Future maison du parc

BIBLIOGRAPHIE

ABBACI H. ; BELKOUS M. A. ; MAHDI A., 1994 : Cartographie de l'occupation des terres et risques d'incendies au 1/10000: Etude, phytoécologique et propositions d'aménagement de la partie Nord-Ouest du Parc National de Chr ea. Th ese : Ing. Ecol. V eg. (ISN - USTBH), 82 p.

ABDESLAM M., 1995 : Structure et fonctionnement d'un Karst de montagne sous climat m diterran en : exemple du Djurdjura occidental th ese Doct. Sci. De la terre Unvi. Franche Compte, 232 p.

ABDESSEMED K., 1981 : Le c dre de l'Atlas (*Cedrus atlantica* Manetti) dans les massifs de l'Aur es et de Belezma. (Etude physiologique. Probl me de conservation et d'am nagement). Th ese doctorat- Universit  d'Aix Marseille.

AIT YAHIA S., 1992 : Approche bio- cologique et d mo- cologique de l'avifaune de la r gion de Hamla (Parc National de Belezma). Th ese. Ing. Agro., Batna, 76 p.

AKKOUCHE K. et KORCH R., 1994 : Typologie phytodynamique de la v g tation du massif de Lalla-Khad dja (Djurdjura). M m. Ing d'Etat. univ. sci. tech. H. Boumediene, 137 p + 2 cartes.

AKTOUCHE W. et al., 1991 : Contribution   la connaissance des groupements v g taux et des ressources pastorales du PNT. Cartes phyto cologiques et pastorales au 1/10000 me et propositions d'am nagement. M m. Ing. USTHB.

AZIRA F., 1988 : Contribution   l' tude de la dynamique des formations   *Acer* d'Ait Ouabane (Djurdjura).m m. . DES.  cologie et env. Univ Sci. technol. H. Boumediene, 90 p + ann.

ANONYME, 1930 : Les parcs nationaux de l'Alg rie,  dition Jules CARBONEL, Alger, 106 p.

ATHMANI L., 1988 : Comparaison faunistique entre trois stations dans le Parc National de Belezma (Batna). Th ese ing. agro. INA El Harrach, 97 p.

BACHA M., 2003 : Contribution   l' tude de la biodiversit  physiognomonique dans les zones humides de B jaia. Mem. Mag. Biol. Univ. A. M. de B jaia, 101 p.

BAICHI A., 1987 : Etude faunistique dans le parc national de Th niet El Had. Th ese d'ing niorat d'Etat, INA d'El Harrach, 80 p.

BAKHOUCHE C., 1992 : Contribution   l' tude bio cologique des Acrididae (Orthoptera) de la r gion de Kasserou (Parc National de Belezma-Batna). Th ese. ing. agro., Universit  de Batna.

BAGNOULS F. et GAUSSEN H., 1953 : Saison s che et indice x rothermique. Bull. Soc. Hist. Toulouse , 88 p : pp 193-239.

BAZI A, 1988 : Contribution   l' tude de l'avifaune du Parc National de Chr ea. Station de Ghellaie: inventaire, abondance, diversit , origine et biog ographie. Th ese: Ing d'Etat. Agro. INA El-Harrach.70 p.

BELKAID B., 1988 : Etude phyto- cologique et possibilit  d'am lioration dans la c draie du parc national de Th niet El Had. Th ese ing niorat d'application, I.T.A, Mostaganem, 46 p + annexes.

BELLATR CHE M. et CHALABI B., 1990 : Donn es nouvelles sur l'aire de distribution de la Sittelle kabyle, *Sitta ledanti*. Alauda, Vol.58, N  2, pp. 95 - 97.

BENSETTITI F. et ABDELKRIM H., 1986 : Contribution   l' tude floristique des Parcs nationaux de Taza (Jijel), et de Gouraya (B jaia) dans l'Est alg rien. D partement de Botanique, Laboratoire d'Ecologie V g tale. INA, pp. 1-3.

B.N.E.F., 1984 : Parc National de Chr ea. Etude du milieu. Minist re de l'hydraulique, de l'environnement et des for ts, 150 p.

B.N.E.F, 1986 : Etude d'am nagement du Parc National de Belezma. Blida, 152 p.

B.N.E.F., 1987 : Etude d'am nagement du Parc national de Taza (Wilaya de Jijel), phase 2 : Inventaire et analyse des ressources naturelles. Etude socio conomique, 111 pages.

BOUHRAOUA R., 2002 : Contribution   l' tude de l'entomofaune du genre *Quercus*. Projet de th ese de Doctorat d'Etat.

BOUNAR et al., 1990 : Contribution   la connaissance des groupements v g taux et des ressources pastorales du Parc national de Taza. M m. Ing. USTHB.

BOUTEMINE R., 1987 : Etude structurale et dynamique du peuplement   pin noir du Djurdjura. m m. . DES. Ecologie et environnement, Univ. Sci. techno. H. Boumedi ne, 80 p + Ann.

CHEKCHEK C., 1985 : Cartographie de la végétation d'une partie du Parc National de Chréa. Thèse ing. d' Et. agro. INA El-Harrach, 131 p.

DELEAU P., 1945 : "Etude géologique des crêtes de Chréa". Extrait du bulletin de la Société d'Histoire d'Afrique du Nord, 10 p.

DJAÏZ et KASMI S., 1992 : Etude pédologique du Parc national de Taza. Mém. Ing. Univ. Constantine.

DJARDINI L., 1991 : Contribution à l'étude de l'avifaune forestière du PNT. Ecologie et abondance relative des espèces, INA.

DOUMANDJI et al., 1993 : Le peuplement avien en chênaie mixte dans le Parc national de Taza (Jijel, Algérie). L'oiseau et R.F.O., 63 : 139- 146.

DUBUIS A. et FAUREL L., 1949 : Essai sur la flore montagnarde du Djurdjura. Endémisme et affinités floristiques . Trav . Bot. dédiés à MAIRE. Bull. Soc. Nat. Afr. Nord, pp 65 -78.

FEKARCHA R. et al., 1990 : Diagnostic écologique et aménagement sylvo pastoral du massif des Babors. USTHB.

FELLOUS A., 1990 : Contribution à l'étude de l'avifaune du parc national de Théniet El Had. Thèse d'ingénieur d'Etat, INA d'El Harrach, 88 p.

FLANDRIN G., 1952 : Carte géologique du Djurdjura au 1/50.000.

GHALMI R., 1990 : Contribution à l'étude écologique du peuplement mammalien du parc national de Théniet El Had. Thèse d'ingénieur d'Etat, INA d'El Harrach, 92 p.

HALIMI A., 1980 : L'Atlas blidéen : Climats et étages végétaux. Ed. O.P.U Alger. 484 p.

I.S.M.A.L., 2002 : Etude biologique et écologique de la zone marine située entre le Cap Bouak et la plage de Boulimat, Wilaya de Béjaia, Rapport intermédiaire, Ed. I.S.M.A.L, Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

HEINZEL H., FILTER R., PARSLOW J., 1996 : Oiseaux d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient.

LESKOMPLEKT, 1984 : Etude et projets pour la mise en valeur des terres, aménagement des forêts et des parcs dans le massif du Ouarsenis. Vol.19, 169 p.+ annexes.

MARCAIS G., 1950 : les villes d'arts célèbres. Tlemcen.

MAZARI G., 1995 : Etude faunistique de quelques stations du Parc National de Chréa. Thèse : Magister Sciences Agro. (INA El-Harrach), 165 p.

MEDDOUR R., 1994 : Contribution à l'étude phytosociologique de la portion centro-orientale du Parc National de Chréa. Essai d'interprétation synthétique des étages et des séries de végétation de l'Atlas blidéen. Thèse de magister en sciences agro. (IAUSTTizi-Ouzou), 330 p.

MEFTAÏ T., 1985 : Etude des grands mammifères de Ghellaie, du parc national de Chréa. Thèse : ing. d'Etat agro., INA El-Harrach, 116 p.

MELIZI N., 1988 : Contribution à l'inventaire de l'entomofaune de chêne vert (*Quercus ilex*) dans le Parc National de Belzma. Thèse. Ing.Agro. Batna, 65 p.

MERIBAI Y., 1991 : Contribution à l'étude de la cartographie de la végétation du versant Nord du Parc national de Taza. Mém. Ing. INA.

MESSAOUDI S. et CHEKOUR K., 1999 : Contribution à l'étude des relations sol- végétation du parc national de Gouraya, Mem. Ing. Eco.Environ ; Univ A.M. de Béjaia, 54 p.

MOSTEFAÏ N., 1990 : Contribution à l'étude de la faune (oiseaux et mammifères) du PNT. Etude particulière de la Sittelle kabyle et possibilité de réintroduction du Cerf de Berberie. Mém. Ing. INA.

OUNADI F., MEDIOUNI K., YOUYOU N. et ZERROUKI K., 1993 : Carte phytodynamique du Djebel El Meddad, au 1/50000e. Université des Sciences et Technologies Houari Boumediène.

PARC NATIONAL DE GOURAYA, 2000 : Plan de gestion du parc national de Gouraya (2000-2004), Ed. P.N.G, Direction générale des forêts, 203 p.

PARC NATIONAL DE BELEZMA, 2000 : Plan de gestion (2000-2005), Phase partie A : approche descriptive et analytique, 28 p.

PARC NATIONAL DE CHREA, 2000 : Plan de gestion (2000-2004), partie A : approche descriptive et analytique.

PARC NATIONAL DU DJURDJURA, 2005 : Plan de gestion (2005-2009), partie A : approche descriptive et analytique.

BIBLIOGRAPHIE

PARC NATIONAL DE TLEMCEN, 2000 : Plan de gestion (2000-2005), partie A : approche descriptive et analytique.

PARC NATIONAL DE TAZA, 2000 : Plan de gestion (2000-2005), partie A : approche descriptive et analytique.

PARC NATIONAL D'EL KALA, 2003 : Plan de gestion (2003-2007), partie A : approche descriptive et analytique.

PARC NATIONAL DE THENIET EL HAD, 2003 : Plan de gestion (2003-2007), partie A : approche descriptive et analytique.

QUEZEL.P, SANTA S, 1963 : Nouvelle flore de l'Algérie et des régions désertiques méridionales (tomes I et II).

RABHI A. 1988 : Contribution à l'inventaire de l'entomofaune du cèdre de l'Atlas (*Cedrus atlantica* Manetti) dans le parc national de Belezma (Batna). Thèse Ing. Agro., Batna.

RIGHI Y. et SI BACHIR A., 1994 : Mise à jour et phénologie de l'avifaune du Parc national de Belezma (BATNA). Premières journées scientifiques sur la protection de l'environnement dans la région des Aurès. Ins. Nat. Agro. de Batna, 5 p.

SALMI B., 1993 : Les orchidées du Parc National de Chréa. Thèse : Ing. d'Etat Agro. (IA USTBlida), 121p.

SARI D., 1977 : L'homme et l'érosion dans l'Ouarsenis, SNED, Alger.

SBABDJI M., 1997 : Contribution à l'étude de la perte de croissance de *Cedrus atlantica* Manetti suite aux attaques de la processionnaire du Pin (*Thammatopae pityocampa* schiff). Thèse : Magister Sciences Agro. INA El-Harrach, 116 p.

SOCCAR T., 1948 : Plan directeur de Chréa. Rapport d'enquêtes sur l'état actuel. 14 p.

TOUAHRIA A., 1981 : Aménagement et extension du Parc National de Chréa. Thèse Ing. agro (ITA Mostaganem), 57 p.

SCHOENENBERGER A. 1970 : Etude du couvert forestier de l'Aurès « projet Algérie 15 ».

THIRIEZ P. 1987 : En flânant dans les Aurès. Ed. Numidia.

URBAB, 1996 : Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de Chréa. Rapport de synthèse, 20 p.

VIELLIARD J.,1976 : La Sittelle kabyle, Pp. 351- 352.

VIELLIARD. J., 1978 : Le Djebel Babor et sa Sittelle *Sitta ledanti*, pp.1- 42.

YAICH ACHOUR M., 1991 : Contribution à l'étude de l'avifaune forestière nicheuse du Parc National de Chréa . Thèse : Ing. d'Etat Agro. (IA UST Blida), 94 p.

YAHY N., 1988 : Contribution à l'étude de la dynamique des formations à cèdre d'Ait Ouabane (Djurdjura). Mém. DES. Ecologie et environnement.

YAHY N. et MEDIOUNI, 1997 : Phytosociologie des groupements à cèdre (*Cedrus atlantica* Man.) du massif de Théniet El Had. Col. Phyto., Bailleul, Pp. 479 - 490 et annexe.

YETTOU A.,1988 : Contribution à l'aménagement intégré de la région de Hakou Ferraoum (Parc National de Chréa). Thèse : Ing. d'Etat Agro. (INA EL-Harrach), 93 p.

ZAIDI S., 1987 : Contribution à l'étude phytodynamique des formations à cèdre dans le Tigounatine (Djurdjura). Mém. DES Univ. Sci. technol. H. Boumediene.

ZEDEK M. : Contribution à l'étude de la productivité du *Cedrus atlantica* dans le parc national de THENIET ELHAD. Thèse magister, 1993.

ZEDEK M. : Contribution à l'étude de l'inventaire forestier du parc national de THENIET EL HAD. Thèse, ing, INA, 1984.

ZERRAIA L., 1984 : Etude phytosociologique des groupements végétaux forestiers. INRF (département de recherche en écologie forestière et environnement) 30 p.

ZOUGGAR N., 1987 : Contribution à la cartographie de la végétation du Parc National de Chréa Sud. Thèse : Ing. d'Etat Agro. (INA El-Harrach), 89 p.

Atlas des parcs nationaux algériens

Conception :
ALI LOUKKAS

Réalisation :
IX Services

Impression :
Ed-diwan

Copyright :
Direction Générale des Forêts
Parc national de Théniet El Had
Mars 2006

Publié par le parc national de Théniet El Had
Avec l'autorisation de la Direction Générale des Forêts

La reproduction de cet ouvrage à des fins non commerciales et notamment pédagogiques est autorisée, sans consentement préalable du détenteur des droits d'auteur, . Sa reproduction à des fins commerciales, notamment en vue de la vente, est interdite sans autorisation écrite préalable du détenteur des droits d'auteur.

Cette publication est disponible à l'adresse suivante :
Parc national de Théniet El Had
Cité administrative de Théniet El Had
38200 Tissemsilt